Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2164(INI)

1.10.2025

AMENDEMENTS
325 - 698

Projet de rapport
David McAllister
(PE776.921v01-00)

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2025
(2025/2164(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 325
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs; ***souligne que tout engagement extérieur doit s'appuyer sur un mécanisme de conditionnalité solide, garantissant que le soutien de l'Union est subordonné au respect des principes démocratiques fondamentaux et de l'état de droit; demande instamment que les mécanismes de soutien soient réévalués et, si nécessaire, réajustés afin de refléter ces normes;***

Or. en

Amendement 326
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des

alliances fondés sur des intérêts communs;	alliances fondés sur des intérêts communs; ***estime qu'en cette matière, l'Union doit adopter une position plus ferme en matière de migration : tout accord de coopération avec des pays tiers doit être subordonné une politique migratoire stricte, notamment en matière de retour des ressortissants expulsés par un Etat membre;***

Or. fr

Amendement 327
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs; ***invite la HR/VP à réviser tous les accords de coopération avec les pays qui ne respectent pas les clauses relatives aux droits de l'homme, tels que l'accord de dialogue politique et de coopération avec Cuba;***

Or. en

Amendement 328
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs; ***souligne que pour tirer efficacement parti des partenariats et des alliances à long terme, il convient que les partenaires soient sur un pied d'égalité et que l'approche englobe l'ensemble de la société;***

Or. en

Amendement 329
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs; ***souligne qu'à cette fin, il est essentiel que les États membres de l'Union soient rapidement modernisés pour être pris au sérieux en tant que partenaires fiables dans les alliances mondiales;***

Or. de

Amendement 330
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire***, et que ce pouvoir doit s'accompagner de capacités crédibles pour défendre nos valeurs, protéger nos intérêts et dissuader les adversaires systémiques***; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;

Or. en

Amendement 331
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs; ***réaffirme avec la plus grande fermeté que les actes législatifs adoptés au niveau de l'Union ne font pas l'objet de négociations avec les pays tiers;***

Or. en

Amendement 332
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union ***requiert*** un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en ***mobilisant*** des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union ***doit reposer sur la coopération entre États membres souverains et sur*** un engagement crédible fondé sur des valeurs ***partagées*** ; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en ***privilégiant*** des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs ***et le respect de la souveraineté nationale***;

Or. fr

Amendement 333
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert ***un engagement*** crédible ***fondé*** sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus ***affirmée*** ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert ***une capacité relationnelle*** crédible ***fondée*** sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ***et les principes*** ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus ***déterminée*** ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs***, tout en permettant à l'Union de progresser vers une plus grande autonomie stratégique***;

Or. es

Amendement 334
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs***, en tenant compte de la protection des intérêts des États membres en matière de sécurité et de défense***;

Or. en

Amendement 335
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en ***mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs***;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, tout en ***respectant la souveraineté des autres pays et l'intégrité de leurs sociétés, et en s'abstenant d'imposer des constructions idéologiques***;

Or. en

Amendement 336
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, ***tout*** en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;	13. réaffirme que l'action extérieure de l'Union requiert un engagement crédible fondé sur des valeurs; insiste toutefois sur le fait que s'appuyer uniquement sur le pouvoir normatif ne saurait suffire; encourage l'Union à poursuivre de manière plus affirmée ses objectifs stratégiques, en mobilisant des partenariats et des alliances fondés sur des intérêts communs;

Or. en

Amendement 337
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande une nouvelle fois au Conseil de passer progressivement au vote à la majorité qualifiée pour les décisions relevant de la PESC qui n'ont pas d'implications militaires ou en matière de défense; prend acte des préoccupations de certains États membres qui craignent une diminution de leur capacité à influencer la politique étrangère et de sécurité au niveau de l'Union; encourage, dans l'attente de la pleine application du vote à la majorité qualifiée aux décisions n'ayant pas d'implications militaires ou en matière de défense, le recours sans réserve à toutes les solutions actuellement

disponibles pour renforcer la capacité de décision à cet égard, y compris le recours à l'abstention constructive conformément à l'article 31, paragraphe 1, du traité UE, ainsi qu'aux clauses passerelles; constate que les progrès réalisés en vue du recours au vote à la majorité qualifiée ne peuvent être que graduels et reposer sur l'élaboration d'une culture stratégique européenne;

Or. en

Amendement 338
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que les partenariats de l'Union devraient donner la priorité aux démocraties partageant les mêmes valeurs; souligne que les nouveaux partenariats mondiaux nécessitent de contrôler au préalable leurs implications politiques, d'éviter les dépendances exposant l'Union à la coercition et de garantir que la coopération ne porte pas atteinte aux droits de l'homme, au développement durable ou à la solidarité de l'Union; réaffirme que la coopération sectorielle ne saurait se poursuivre au détriment des valeurs démocratiques et environnementales fondamentales;

Or. en

Amendement 339
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. signale qu'il est important pour l'Union de tirer les leçons des vulnérabilités révélées au cours des derniers mois, telles que la dépendance excessive à l'égard des États-Unis en matière de défense et de sécurité, y compris la cybersécurité et les services numériques, et de prendre les mesures appropriées au niveau de l'Union pour éviter de subir à l'avenir la coercition des États-Unis ou de tout autre pays tiers;

Or. en

Amendement 340
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. souligne le rôle essentiel d'une société civile dynamique à l'échelle mondiale pour faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et le pluralisme, ainsi que pour promouvoir la bonne gouvernance et le progrès social; invite la VP/HR à renforcer l'engagement constructif de l'Union auprès des organisations locales de la société civile et à accroître le soutien financier sous forme d'investissements afin de contrer la pression autocratique à l'échelle mondiale; invite instamment les États membres à offrir un environnement favorable et des cadres appropriés pour la coopération avec la société civile, garantissant sa participation significative et renforçant ainsi la résilience face à la pression autocratique;

Or. en

Amendement 341
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres et des pays partenaires, et à mettre rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable;	14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres et des pays partenaires, et à mettre rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable; ***invite la Commission à entamer des discussions politiques sérieuses en vue de présenter une proposition visant à supprimer le droit de veto dans les domaines relevant de la PESC, par une révision des traités fondateurs;***

Or. en

Amendement 342
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres et des pays partenaires, et ***à mettre*** rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable;	14. encourage***, dans ce contexte,*** la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres et des pays partenaires, et ***qui mettent*** rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable***, en particulier à un moment où les conflits se multiplient et où le recours à la force est normalisé comme moyen de poursuivre des objectifs politiques***;

Or. en

Amendement 343
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres et ***des pays partenaires***, et à mettre rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable;	14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres et ***aux intérêts de l'Europe***, et à mettre rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable;

Or. en

Amendement 344
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes des États membres ***et des pays partenaires***, et à mettre rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable;	14. encourage la VP/HR à élaborer des politiques adaptées qui répondent aux attentes ***et aux prérogatives*** des États membres, et à mettre rapidement en œuvre des accords politiques, faisant ainsi de l'Union un point d'ancrage stratégique fiable;

Or. en

Amendement 345
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne l'importance des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) associés à l'Union, qui partagent des liens constitutionnels, historiques et culturels étroits avec les États membres; souligne que les PTOM confèrent à l'Union une présence mondiale unique et des avantages géostratégiques, en particulier dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique, ainsi que dans l'Arctique et l'Antarctique; demande que la PESC renforce la coopération structurée avec les PTOM dans des domaines tels que la sécurité, les routes commerciales stratégiques, la résilience au changement climatique, la sécurité maritime et les matières premières critiques, garantissant ainsi une intégration plus étroite des PTOM dans les priorités de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 346
Geadis Geadi, Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. réaffirme que tout pays souhaitant renforcer sa coopération avec l'Union dans le domaine de la défense et de la sécurité ne peut maintenir des menaces de recours à la force contre un État membre ni occuper le territoire d'un État membre; invite la VP/HR à veiller à ce que ces principes constituent une condition préalable à la participation de pays tiers à des programmes ou mécanismes de l'Union dans le domaine de la sécurité et de la défense;

Or. el

Amendement 347
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	***supprimé***

Or. en

Amendement 348
David McAllister, Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de ***notre architecture*** de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre ***sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la*** sécurité ***européenne***; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite ***de la coopération approfondie avec*** le Canada ***et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale***;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de ***l'architecture*** de sécurité européenne***; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en matière de politique étrangère, caractérisée par un engagement moindre envers le multilatéralisme et la sécurité européenne; juge plus essentiel que jamais de poursuivre le dialogue avec ses homologues américains au niveau fédéral et au niveau des États, en faisant preuve d'unité et d'engagement en faveur d'une position commune de l'Union; demande que les sommets UE-États-Unis soient organisés régulièrement afin de dynamiser au plus haut niveau la future coopération***; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite ***du partenariat entre l'Union et*** le Canada ***en matière de sécurité et de défense, signé lors du sommet de 2025, qui constitue le premier accord de ce type conclu avec un partenaire des Amériques; demande sa mise en œuvre rapide, y compris la participation du Canada aux missions et opérations de la PSDC; soutient la négociation d'une directive permettant aux entités canadiennes de participer aux marchés publics conjoints de l'Union dans le cadre de l'instrument SAFE***;
	Or. en

Amendement 349

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable ***et*** constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable***,*** constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne ***et repose sur des valeurs et des intérêts communs***; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***appuie sans réserve le renforcement de la coopération dans le cadre du dialogue transatlantique entre l'Union et les États-Unis, notamment grâce à la diplomatie parlementaire transatlantique; soutient la négociation d'une directive permettant aux entités canadiennes de participer aux marchés publics conjoints de l'Union dans le cadre de l'instrument SAFE; invite à une coopération transatlantique renforcée pour lutter contre les défis posés par les changements technologiques rapides et les cybermenaces croissantes;*** se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 350
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***appelle les États membres à réduire leurs dépendances à des fournisseurs d'équipement militaire extérieurs et à veiller à ce qu'une partie substantielle et accrue de celui-ci ne soit pas soumis à des réglementations de pays tiers telles que la législation brésilienne sur le contrôle des exportations d'armes ou la réglementation américaine sur le trafic international d'armes (ITAR);*** se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. fr

Amendement 351
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne ***qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre*** sécurité***; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité*** européenne***; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes***; ***se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;***	15. souligne ***qu'afin de garantir la paix et la*** sécurité ***en Europe, il est urgent de créer une véritable Union européenne de sécurité et de défense, avec la vice-présidente/haute représentante comme «ministre des affaires étrangères de l'Union», pleinement soutenue dans ses efforts en tant que principale représentante extérieure de l'Union*** européenne ***dans les instances internationales***;

Or. en

Amendement 352
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit

devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs***, en particulier dans la région indo-pacifique,*** afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale; ***encourage les États membres à prendre les mesures nécessaires pour porter leurs capacités de défense à 5 % du PIB, conformément aux engagements pris par les États membres de l'OTAN;***

Or. en

Amendement 353
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne;

souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***souligne que l'accord négocié entre l'Union et les États-Unis, ainsi que les récentes déclarations de la Commission, mettent en évidence les limites de l'ambition de l'Union en matière d'indépendance stratégique, notamment dans le domaine des achats d'armement;*** se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. fr

Amendement 354
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; ***reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne;*** souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***se félicite de la coopération***	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes;

approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 355
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***souligne que l'Union, dans sa tentative de renforcer son autonomie stratégique, a fait des choix industriels qui l'ont liée à la Chine, et est devenue paradoxalement l'un des moteurs de la compétitivité chinoise au détriment de l'Europe elle-même et des États-Unis;*** se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 356
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de ***notre architecture*** de sécurité ***européenne***; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit ***devenir plus forte et développer ses capacités, notamment*** en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; ***reconnaît*** que les États-Unis ***suivent désormais*** une approche plus ***transactionnelle en ce qui concerne le*** multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres ***œuvrent à une autonomie stratégique*** et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de ***l'architecture*** de sécurité ***de l'Europe***; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit ***assumer davantage de responsabilités*** en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité ***et renforcer sa capacité d'action, notamment en redoublant d'efforts pour combler les lacunes critiques en matière de capacités***; ***constate*** que les États-Unis ***ont adopté*** une approche plus ***critique du*** multilatéralisme et ***de*** la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres ***passent des déclarations à l'action*** et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec ***les alliés transatlantiques de l'OTAN, notamment les États-Unis et*** le Canada***, ainsi qu'avec le Royaume-Uni*** et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 357
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale; ***souligne la nécessité de renforcer la coopération avec le Canada dans les domaines de la défense, des matières premières critiques et de la diversification énergétique, y compris en ce qui concerne les petits réacteurs modulaires;***

Or. en

Amendement 358
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne ***qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de***	15. souligne que l'Union elle-même doit devenir ***un pilier solide et crédible au sein de l'OTAN***, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre

notre architecture de sécurité européenne; rappelle que***, pour être un partenaire transatlantique fort,*** l'Union elle-même doit devenir ***plus forte et développer ses capacités***, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 359
Łukasz Kohut

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent

dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale; ***souligne l'importance d'un partenariat avec la Norvège en matière de défense et de sécurité, et insiste sur la nécessité d'approfondir la coopération avec l'Islande dans ce domaine;***

Or. en

Amendement 360
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***insiste également sur la dissuasion sous la forme de capacités nucléaires, telles que le cofinancement de la recherche et/ou du développement des armes nucléaires françaises et éventuellement britanniques;*** se félicite de la coopération approfondie avec le Canada

et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 361
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; ***exprime son inquiétude face aux tendances autoritaires de l'administration Trump, qui transforme de fait le pays en une démocratie défaillante;*** souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 362
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union ***elle-même doit*** devenir plus ***forte*** et développer ***ses*** capacités, notamment en ce qui concerne ***sa*** propre défense et ***sa*** propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union ***et ses États membres*** œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;***	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, ***les États membres de*** l'Union ***doivent*** devenir plus ***forts*** et développer ***leurs*** capacités, notamment en ce qui concerne ***leur*** propre défense et ***leur*** propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que ***les États membres de*** l'Union œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes;

Or. en

Amendement 363
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre

architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; ***reconnaît que*** les États-Unis ***suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et*** la sécurité ***européenne***; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; ***reconnaît l'évolution des priorités des États-Unis et souligne l'importance d'un partage équitable des charges et d'une coordination soutenue avec*** les États-Unis ***dans les domaines de*** la sécurité***, de la technologie et de la résilience économique***; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 364
Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis ***et le Canada*** au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent

souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale***;	que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; ***réaffirme à cet égard que l'Union ne doit pas créer de structures parallèles à l'OTAN***;

Or. en

Amendement 365
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, ***qu'il est urgent*** que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de ***préserver*** les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, l'Union et ses États membres œuvrent***, dans les meilleurs délais,*** à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de ***défendre*** les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. de

Amendement 366
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une ***autonomie stratégique*** et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une ***capacité opérationnelle*** et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 367
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et

le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, ***l'Union*** elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une ***autonomie*** stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et ***suffisantes***; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, ***l'Europe*** elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une ***résilience*** stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et ***solides***; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 368
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent	15. souligne qu'un partenariat transatlantique solide avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste indispensable et constitue le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent

que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique ***et investissent dans des capacités*** de défense ***crédibles et suffisantes***; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique ***pour une politique*** de défense ***nécessaire***; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 369
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'un partenariat transatlantique ***solide*** avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste ***indispensable et constitue le cœur de notre architecture de*** sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne qu'un partenariat transatlantique avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste ***utile pour la*** sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité ***face aux menaces extérieures à l'Europe***; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. el

Amendement 370
Martin Sonneborn

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne ***qu'un*** partenariat transatlantique ***solide*** avec les États-Unis ***et le Canada*** au sein de l'OTAN ***reste indispensable et constitue*** le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;	15. souligne ***que le*** partenariat transatlantique avec les États-Unis au sein de l'OTAN ***n'est pas fiable et ne devrait pas constituer*** le cœur de notre architecture de sécurité européenne; rappelle que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités, notamment en ce qui concerne sa propre défense et sa propre sécurité; reconnaît que les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, qu'il est urgent que l'Union et ses États membres œuvrent à une autonomie stratégique et investissent dans des capacités de défense crédibles et suffisantes; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale;

Or. en

Amendement 371
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que, pour être un partenaire transatlantique fort, l'Union elle-même doit devenir plus forte et développer ses capacités; reconnaît que

les États-Unis suivent désormais une approche plus transactionnelle en ce qui concerne le multilatéralisme et la sécurité européenne; souligne, dans ce contexte, la nécessité urgente pour l'Union et ses États membres de devenir plus fiables et plus autonomes dans les domaines de la sécurité, de la défense et de la technologie, et d'investir dans des capacités de défense crédibles et suffisantes afin d'assurer un meilleur équilibre des pouvoirs, permettant à l'Europe de s'engager auprès des États-Unis en tant qu'allié proche, mais sur un pied d'égalité; constate cependant qu'un partenariat transatlantique avec les États-Unis et le Canada au sein de l'OTAN reste important pour notre architecture de sécurité européenne; se félicite de la coopération approfondie avec le Canada et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale; souligne la nécessité mondiale pour l'Union de renforcer l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 372
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que l'importance du partenariat stratégique entre l'Union et les États-Unis, qui a joué un rôle déterminant dans la promotion de la paix, de la stabilité, de la démocratie et de la prospérité à l'échelle mondiale, ne saurait être surestimée, que sa valeur est irremplaçable et qu'il reste essentiel pour l'avenir; souligne que l'Union et les États-Unis représentent ensemble près de

30 % du commerce mondial de biens et de services et 43 % du PIB mondial; demande que des dialogues stratégiques continus et de haut niveau soient établis et maintenus entre l'Union et les États-Unis afin d'aborder les principaux aspects et enjeux de la relation, en mettant particulièrement l'accent sur le commerce, la sécurité, la technologie, l'énergie et les menaces géopolitiques émergentes; estime et soutient fermement l'engagement constant des États-Unis en faveur de la sécurité européenne, notamment par leur présence militaire, et souligne l'importance de celle-ci pour l'avenir de la sécurité européenne, y compris sur le flanc oriental;

Or. en

Amendement 373
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. encourage la Commission à établir un cadre spécifique de coopération avec l'Ukraine en matière de défense et de sécurité afin de permettre l'échange d'informations et le partage de l'expérience de combat de l'Ukraine; encourage les États membres à suivre l'exemple de la Pologne en établissant une coopération entre les forces armées de l'État membre et les forces armées ukrainiennes et d'autres organisations concernées, dans le but de tirer parti de l'expérience ukrainienne, notamment en matière de lutte contre les opérations de combat, les menaces hybrides, les opérations d'influence et l'utilisation de mesures défensives contre les véhicules aériens sans pilote (UAV);

Or. en

Amendement 374
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que le partenariat entre l'Union et les États-Unis constitue l'une des relations bilatérales les plus stratégiques et les plus influentes au niveau mondial, fondée sur des valeurs communes et des intérêts mutuels; souligne que, du point de vue de la PESC, ce partenariat est essentiel pour garantir la sécurité collective, renforcer la coopération en matière de défense, améliorer la résilience commerciale et économique transatlantique et coordonner les réponses communes aux défis mondiaux; invite l'Union à approfondir activement cette relation dans le cadre de la PESC, afin de préserver le multilatéralisme et de promouvoir un ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 375
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. réitère sa demande visant à ce que les sommets entre l'Union et les États-Unis soient à nouveau organisés régulièrement, au moins une fois par an, afin de donner une forte impulsion au développement des relations bilatérales et

d'aborder également des questions d'ordre mondial; réaffirme son soutien à la création d'un conseil politique transatlantique sous la direction des responsables de la politique étrangère de chacune des parties, servant d'enceinte pour un dialogue interinstitutionnel régulier et efficace concernant la politique étrangère et de sécurité entre l'Union et les États-Unis;

Or. es

Amendement 376
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que le Conseil de sécurité des Nations unies, dans sa forme actuelle, n'est pas en mesure d'agir en raison des blocages imposés par ses membres permanents; appelle à une réforme globale afin de rétablir son efficacité et plaide en faveur d'une augmentation des ressources allouées aux missions de maintien de la paix des Nations unies; souligne la nécessité de renforcer les Nations unies dans leur ensemble, y compris le Conseil des droits de l'homme, et invite l'Union à jouer un rôle plus important en la matière;

Or. de

Amendement 377
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. considère que l'effort visant à développer une défense commune devrait:
	a) viser à garantir la souveraineté, les droits souverains et les intérêts des États membres découlant du droit international;
	b) exclure la participation des États qui remettent en cause les intérêts nationaux européens dans les initiatives de défense commune, de manière directe ou indirecte, par exemple par l'intermédiaire de leurs sociétés affiliées opérant dans les États membres;

Or. el

Amendement 378
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. salue les efforts déployés par l'administration Trump pour lutter contre la dernière vague de violence politique d'extrême gauche et les organisations terroristes nationales d'extrême gauche, notamment Antifa, à la lumière de l'assassinat odieux de l'activiste conservateur Charlie Kirk et des attaques inspirées par Antifa qui ont suivi contre des agents des forces de l'ordre; invite l'Union et les États membres à désigner Antifa comme une organisation terroriste d'envergure internationale;

Or. en

Amendement 379
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. observe que les États-Unis ont une longue tradition d'interventions militaires à l'étranger incompatibles avec le droit international; rappelle qu'ils ont fait pression sur les États membres de l'Union pour qu'ils se joignent à ces interventions militaires illégales; condamne toutes les menaces américaines d'intervention militaire, y compris contre le Groenland, le Canada, le Panama ou le Venezuela, ainsi que l'affaiblissement systématique de l'ordre international fondé sur l'ONU;

Or. en

Amendement 380
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se félicite de la coopération approfondie avec le Canada afin de préserver les valeurs démocratiques communes et la stabilité mondiale; se félicite de la signature du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et le Canada, et invite la VP/HR, en collaboration avec le commissaire chargé de la défense, à accélérer et à approfondir la coopération bilatérale en matière de sécurité et de défense dans ce contexte géopolitique difficile;

Or. en

Amendement 381
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. réaffirme qu'une dissuasion crédible nécessite une défense crédible; exhorte les États membres à remédier aux goulets d'étranglement en matière de mobilité militaire, à augmenter les dépenses nationales de défense et à éliminer les obstacles juridiques et infrastructurels qui compromettent le renforcement rapide des forces sur le territoire de l'Union;

Or. en

Amendement 382
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne qu'il reste de la plus haute importance d'éviter les divisions au sein de l'Occident et de l'alliance transatlantique, car tout clivage de l'Occident nous affaiblit tous et profite à nos ennemis, rivaux et concurrents;

Or. en

Amendement 383
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. estime que l'OTAN renforce la dépendance de l'Europe à l'égard des États-Unis, favorise la course aux armements et entraîne les pays européens dans des guerres illégales, y compris au moyen d'opérations hors zone; constate donc que l'OTAN n'offre pas de solution à long terme pour la paix et la sécurité en Europe; invite la Commission et le Conseil à mettre en avant une autre architecture pour la sécurité commune de l'Europe, fondée sur les principes de la charte des Nations unies et du processus d'Helsinki, en tant qu'élément central de la politique de sécurité et de défense de l'Union;

Or. en

Amendement 384
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne que l'Alliance atlantique garantit à nos démocraties un cadre de paix et de sécurité, et reste la pierre angulaire de l'avenir de la sécurité de l'Europe, du fait notamment de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et des menaces russes sur le flanc oriental de l'Union, ainsi que de l'instabilité au Moyen-Orient et dans le voisinage méridional;

Or. en

Amendement 385
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite l'Union, dans le cadre de la PESC, à maintenir et à renforcer, conjointement avec les États-Unis, son soutien à l'Ukraine, notamment par une aide politique, militaire et financière soutenue, jusqu'à ce qu'une paix juste et durable soit instaurée, fondée sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et sur les principes du droit international;

Or. en

Amendement 386
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. rejette la norme de Trump selon laquelle les pays de l'OTAN devraient investir 5 % de leur PIB dans le budget militaire; rejette le plan «Préparation à l'horizon 2030» de la Commission, d'un montant de 800 milliards d'euros, qui détournera les fonds publics des programmes sociaux et civils vers les multinationales de l'armement; fait remarquer qu'un investissement aussi drastique dans le domaine militaire entraînera une dépendance accrue à l'égard de l'industrie militaire américaine;

Or. en

Amendement 387

Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. condamne la guerre commerciale mondiale menée par les États-Unis; refuse l'accord commercial inégal sur les droits de douane et le commerce conclu le 27 juillet 2025 par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président américain, Donald J. Trump, qui impose des droits de douane de 15 % sur toutes les exportations de l'Union vers les États-Unis; souligne que cet accord conduira inévitablement à une désindustrialisation accrue en Europe et à une plus grande dépendance à l'égard des États-Unis; invite la Commission à changer de position et à établir le plus rapidement possible des relations commerciales avec d'autres partenaires émergents;

Or. en

Amendement 388
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 sexies. s'oppose fermement à toute pression américaine visant à limiter les relations commerciales et diplomatiques de l'Europe; condamne et rejette les pressions exercées par les États-Unis sur l'Union pour qu'elle impose des droits de douane de 100 % sur les produits provenant de Chine et d'Inde;

Or. en

Amendement 389
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 septies. considère qu'une nouvelle guerre froide ne profiterait pas aux classes laborieuses d'Europe; invite donc la Commission et les États membres à promouvoir le multilatéralisme, ainsi qu'à multiplier et à diversifier les relations commerciales et diplomatiques;

Or. en

Amendement 390
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, ***qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et*** de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement;	16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, ***en particulier la mise en place d'un partenariat global en matière*** de sécurité ***et de défense***; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement ***et complètement, notamment au moyen de dialogues stratégiques semestriels réguliers sur les affaires étrangères et la sécurité au niveau ministériel entre les ministres britanniques des affaires étrangères et de la défense et la VP/HR, afin de***

coordonner les réponses aux crises et d'aligner les priorités stratégiques, ainsi que par la participation du Royaume-Uni aux missions civiles et militaires de gestion de crises de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union, lorsque cela est légalement possible*; *demande un renforcement de la coopération en matière de cyberrésilience, de lutte contre les menaces hybrides, de protection des infrastructures critiques et de lutte contre les flux financiers illicites, un renforcement de la coordination en matière d'application des sanctions et des actions conjointes pour lutter contre la flotte fantôme russe;

Or. en

Amendement 391
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement;	16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement; ***se déclare toutefois préoccupé par la mise en péril de la liberté d'expression au Royaume-Uni, l'émergence d'un système judiciaire à deux vitesses dans ce pays et la dérive autoritaire vers le contrôle, illustrée par l'introduction par son gouvernement d'un système d'identification numérique contraire à la culture politique britannique; est conscient que, à moins de changer complètement ses politiques,***

l'Union risque de reproduire les mêmes erreurs;

Or. en

Amendement 392
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement;	16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement; ***se félicite de la mention, dans la déclaration commune du 19 mai 2025, d'un engagement commun en faveur de la stabilité des Balkans occidentaux; souligne que l'Union et le Royaume-Uni doivent définir des domaines concrets de coopération dans les Balkans occidentaux, en particulier afin d'assurer le respect du partage du pouvoir dans le cadre des accords de paix de Dayton et Paris;***

Or. en

Amendement 393
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se	16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se

félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement;

félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement; ***se félicite de l'accord politique définitif sur les aspects fondamentaux du futur accord entre l'Union et le Royaume-Uni concernant Gibraltar, annoncé par les parties le 11 juin 2025; attend la publication du texte juridique complet pour examen;***

Or. en

Amendement 394
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement;	16. salue le partenariat fort et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite de la déclaration commune des dirigeants du Royaume-Uni et de l'Union du 19 mai 2025 à la suite du sommet Royaume-Uni - UE de 2025, qui esquisse un dialogue structuré sur la politique étrangère et de sécurité; demande qu'il soit mis en œuvre rapidement; ***juge opportun, compte tenu de ce qui précède, d'étudier la possibilité d'ajouter un chapitre sur la coopération en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense dans l'accord de commerce et de coopération avec le Royaume-Uni;***

Or. es

Amendement 395
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. estime que l'Union devrait se préparer à d'éventuelles nouvelles négociations d'approche avec le Royaume-Uni, en exigeant le retrait des forces britanniques des bases situées à Chypre;

Or. el

Amendement 396
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union et de leur solide coopération en matière d'action extérieure de l'Union;	17. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union et de leur solide coopération en matière d'action extérieure de l'Union; ***se félicite dans ce contexte de la conclusion des négociations sur un large éventail de mesures relatives aux futures relations entre l'Union et la Suisse, qui marquent une étape importante dans le renforcement et l'approfondissement de ces relations déjà étroites; encourage sa ratification rapide; souligne l'importance de promouvoir des relations plus étroites avec la Norvège, compte tenu du rôle crucial que joue ce pays pour la sécurité énergétique de l'Union; invite à une coopération renforcée en matière de résilience énergétique et de diversification de l'approvisionnement, qui constituent des instruments essentiels pour faire progresser l'autonomie stratégique de l'Union; se félicite du soutien croissant de l'opinion publique islandaise à l'adhésion à l'Union et de l'intention exprimée par***

les autorités islandaises d'organiser un référendum sur l'adhésion à l'Union d'ici 2027; demande, dans l'intervalle, un engagement proactif avec le gouvernement islandais afin de promouvoir les avantages de l'adhésion à l'Union; appelle de ses vœux la ratification à bref délai de l'accord d'association entre l'Union, d'une part, et Andorre et Saint-Marin, d'autre part;

Or. en

Amendement 397
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union et de leur solide coopération en matière d'action extérieure de l'Union;	17. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union et de leur solide coopération en matière d'action extérieure de l'Union; ***invite l'Union et ses États membres, compte tenu du soutien populaire croissant en faveur de l'adhésion à l'Union dans certains pays tiers occidentaux, notamment l'Islande et le Groenland, à dialoguer avec leurs gouvernements et à souligner les avantages de l'adhésion, notamment le renforcement de la résilience géopolitique;***

Or. en

Amendement 398
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres*** de l'Union ***et de leur solide coopération en matière d'action extérieure*** de l'Union;	17. ***souligne que l'unification de l'ensemble du continent constitue la mission historique*** de l'Union***; rappelle toutefois qu'une réforme en profondeur des institutions*** de l'Union ***est une condition préalable pour y parvenir, réforme qui permettra à l'Union d'agir plus rapidement, de parler d'une même voix et de donner à ses citoyens les moyens d'agir***;

Or. en

Amendement 399
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union et de leur solide coopération en matière d'action extérieure ***de l'Union***;	17. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union et de leur solide coopération ***avec l'Union sur les priorités communes*** en matière d'action extérieure;

Or. en

Amendement 400
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. constate avec inquiétude l'attaque hybride sans précédent menée par la Fédération de Russie en République de Moldavie, perpétrée à travers la métropole de Chisinau et l'ensemble de la Moldavie,

qui nuit à la cohésion sociale du pays ainsi que sa trajectoire européenne; souligne que, en revanche, le métropolite de Bessarabie a déclaré publiquement et sans équivoque son soutien à l'intégration européenne de la République de Moldavie[1 bis], malgré le fait qu'une telle position l'expose à des risques considérables, notamment à des actes d'intimidation et de violence à l'encontre de son clergé; rappelle que le Parlement européen a officiellement reconnu le métropolite de Bessarabie comme victime de l'oppression soviétique; souligne la nécessité pour l'Union d'apporter un soutien politique et pratique aux communautés religieuses qui résistent aux structures dirigées par Moscou et qui contribuent à l'avenir démocratique et européen de la Moldavie;

1 bis

https://www.moldpres.md/rom/societate/mitropolia-basarabiei-reafirma-sprijinul-pentru-parcursul-european-al-republicii-moldova

Or. en

Amendement 401
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux ***et*** soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux ***dans le contexte géopolitique actuel ainsi que pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble;*** soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; ***réaffirme la nécessité d'accroître la présence et la visibilité***

européennes dans la région afin d'écarter les influences étrangères néfastes et leurs activités hybrides; invite les autorités de Bosnie-Herzégovine à intensifier leurs efforts pour parvenir à un accord politique sur la réforme électorale et constitutionnelle, conformément aux décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, afin de garantir les principes d'égalité et de non-discrimination des peuples constitutifs et de tous les citoyens, tels qu'ils sont consacrés dans la Constitution; rappelle que l'aide de l'Union en Bosnie-Herzégovine devrait se concentrer sur la réforme de la loi électorale conformément à l'accord de Mostar et dans l'esprit de l'accord de paix de Dayton-Paris fondé sur le partage du pouvoir; souligne que l'Union devrait jouer un rôle central dans ce processus en tant que médiatrice; souligne que l'opération Althea de l'EUFOR joue un rôle clé dans la préservation de la sécurité et de la stabilité en Bosnie-Herzégovine; demande le renouvellement de son mandat; se félicite du renforcement de l'opération Althea de l'EUFOR par des troupes supplémentaires à compter du 12 mars 2025; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 402
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à

l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***souligne toutefois que les processus d'adhésion des deux pays doivent être considérés indépendamment l'un de l'autre et se dérouler selon des calendriers distincts, reflétant l'état de préparation et les progrès individuels de chaque nation; met en exergue le fait que, compte tenu de la guerre en cours et du manque actuel de préparation de l'Ukraine à l'adhésion, faire avancer le processus d'adhésion à ce stade ne servirait pas au mieux les intérêts des citoyens européens; souligne que l'unanimité reste le seul mécanisme décisionnel légitime et équitable dans ce domaine, tel qu'établi par les traités, et qu'aucun État membre ne peut être contourné, ignoré ou négligé au cours du processus;***

Or. en

Amendement 403
Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***invite l'Union à maintenir la dynamique d'élargissement et à fournir à tous les pays candidats une assistance technique et financière suffisante ainsi qu'un soutien politique constant dans leur cheminement vers l'adhésion à part entière; rappelle qu'il est essentiel***

d'associer la société civile au processus d'adhésion afin de garantir des réformes démocratiques efficaces et durables; invite le Conseil à s'éloigner progressivement de la pratique du vote à l'unanimité à chaque étape de l'adhésion, qui ralentit le processus et augmente les possibilités de blocages pour des raisons politiques;

Or. en

Amendement 404
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***réitère son appel en faveur du renforcement de la capacité de l'Union à mettre en œuvre sa politique d'élargissement en réformant son processus décisionnel, notamment par le recours au vote à la majorité qualifiée pour les étapes intermédiaires du processus d'adhésion, telles que l'ouverture ou la clôture de groupes de négociation et de chapitres individuels; souligne la nécessité d'améliorer davantage la conditionnalité liée à l'état de droit et de veiller à ce que tous les financements de l'Union destinés aux pays candidats à l'adhésion soient pleinement conformes aux objectifs et intérêts stratégiques de l'Union, afin de mieux les relier à l'alignement sur la***

PESC;

Or. en

Amendement 405
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***se félicite de la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et souligne l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union constitue un investissement géostratégique dans la sécurité et la stabilité régionales, ce qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion;***

Or. en

Amendement 406
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et

sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***invite les pays candidats à intensifier leurs efforts visant à mettre fin à l'ingérence étrangère et à la manipulation de l'information, y compris la désinformation, et à prendre des mesures décisives pour renforcer la résilience de la société face à ces menaces et à d'autres menaces hybrides; déplore que le territoire de la Serbie soit utilisé pour contourner les mesures restrictives de l'Union à l'encontre des régimes autoritaires et totalitaires;***
	Or. en

Amendement 407
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***exprime sa préoccupation face à l'influence croissante de la Russie dans les Balkans occidentaux, notamment par des campagnes de désinformation et de manipulation de l'information; est alarmé par le fait que les médias liés au Kremlin opérant dans les Balkans occidentaux aient intensifié leurs activités après le déclenchement de la guerre en Ukraine dans le but de promouvoir des opinions pro-russes alimentées par une rhétorique anti-occidentale;***

Or. en

Amendement 408
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union***, conformément aux aspirations de leurs peuples***; ***condamne l'ingérence russe dans les processus démocratiques des pays candidats à l'adhésion à l'Union, notamment en Moldavie; exprime sa préoccupation face à l'impasse politique au Kosovo et exhorte tous les partis politiques à œuvrer ensemble pour la surmonter;***

Or. en

Amendement 409
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; ***rappelle que le processus d'adhésion à l'Union dépend du respect des cadres de négociation de l'Union, de la promotion de relations de***

bon voisinage et du respect des accords bilatéraux, conformément aux critères de Copenhague et aux mérites du pays; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 410
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***réaffirme toutefois que l'adhésion à l'Union est un processus fondé sur le mérite et que, pour devenir membre, chaque pays doit remplir les mêmes conditions et franchir les mêmes étapes;***

Or. en

Amendement 411
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à	18. ***rappelle que l'élargissement de l'Union est un processus fondé sur le mérite pour les pays candidats, ainsi qu'un investissement géostratégique pour***

l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;

l'Union; souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 412
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire ***sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite***; ***souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;***	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire;

Or. en

Amendement 413
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***souligne*** l'importance stratégique des Balkans occidentaux et ***soutient une*** coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire ***sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite***; souligne que ***l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au***	18. ***reconnaît*** l'importance stratégique des Balkans occidentaux et ***d'une*** coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire; souligne que l'Union ***doit donner la priorité à la cohésion et à la stabilité internes avant d'envisager tout nouvel élargissement; rappelle que les***

sein de l'Union;	***promesses d'élargissement sans limites claires risquent d'affaiblir l'Union et d'imposer des charges supplémentaires aux contribuables***;

Or. en

Amendement 414
Sebastiaan Stöteler, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire ***sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite***; ***souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;***	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire;

Or. en

Amendement 415
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union; ***rappelle qu'il est nécessaire de tenir compte de la capacité d'intégration de l'Union;***

Or. es

Amendement 416
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire ***sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union***;	18. ***constate que les menaces pour la sécurité dans les Balkans occidentaux découlent de la faiblesse de la gouvernance, des tensions entre différents groupes ethniques, de la criminalité organisée et de l'immigration clandestine;*** souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire***, visant à relever les différents défis***;

Or. en

Amendement 417
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; ***souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de*** l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; ***appelle*** l'Union ***à mettre fin à des processus d'élargissement qu'elle ne pourra assumer, au risque de menacer les intérêts vitaux des actuels États membres***;

Or. fr

Amendement 418
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; ***souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;***	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée ***strictement*** sur le mérite;

Or. en

Amendement 419
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine et de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux ***et de l'Europe orientale***, ***en particulier*** de l'Ukraine et de la Moldavie**.** se situe au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 420
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine ***et*** de la Moldavie se situe au sein de l'Union;	18. souligne l'importance stratégique des Balkans occidentaux et soutient une coopération crédible sur le plan politique et sécuritaire sur la voie de leur intégration à l'Union fondée sur le mérite; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux, de l'Ukraine***,*** de la Moldavie ***et de la Géorgie*** se situe au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 421
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1) se félicite que le processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord ait été mené à bien à la fin de l'année 2023; encourage la Macédoine du Nord à adopter les modifications constitutionnelles que le pays s'est engagé à prendre et à mettre en application, comme l'exige le Conseil, afin que le processus de négociation en vue de l'adhésion puisse se poursuivre;

Or. en

Amendement 422
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – point 2 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2) exprime sa profonde préoccupation à l'égard des problèmes

systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes et diverses autres manifestations en Serbie, tels que les problèmes liés aux libertés civiles, à la séparation des pouvoirs, à la corruption, à la protection de l'environnement, à la transparence institutionnelle et financière, en particulier en rapport avec des projets d'infrastructure, et à l'obligation de rendre des comptes; demande une enquête impartiale sur les allégations faisant état du recours, contre les manifestants, à des technologies illégales de contrôle des foules qui en auraient blessé un certain nombre; déplore la poursuite des violences contre les manifestants; condamne le langage employé par les autorités serbes pour inciter à la violence contre les étudiants et les autres manifestants; demande qu'une enquête approfondie, impartiale et rapide soit menée sur les allégations de violence à l'encontre des manifestants et sur les abus commis par la police lors des manifestations; rejette fermement les accusations du gouvernement serbe selon lesquelles l'Union serait le commanditaire de la «révolution de couleur»; souligne que la Serbie ne s'est pas alignée sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, ni sur le régime des visas de l'Union dans son intégralité; condamne fermement la participation du président serbe au défilé militaire qui s'est tenu à Pékin le 2 septembre;

Or. en

Amendement 423
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – point 3 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

3) soutient la demande d'adhésion du Kosovo à l'Union, qui reflète le consensus général entre les partis sur l'intégration européenne et un choix stratégique clair sur le plan géopolitique; réitère son appel aux États membres au sein du Conseil pour qu'ils chargent la Commission de présenter son questionnaire et de soumettre un avis sur le bien-fondé de la demande d'adhésion du pays; invite les cinq États membres qui n'ont pas encore reconnu l'indépendance du Kosovo à le faire, afin de permettre à ce dernier de progresser sur la voie de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 424
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – point 4 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4) rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités du Kosovo comme de Serbie afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant, fondé sur la reconnaissance mutuelle, conformément au droit international; invite le Kosovo et la Serbie à mettre en œuvre les accords de Bruxelles et d'Ohrid, y compris la mise en place de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, et la levée de l'opposition de la Serbie à l'adhésion du Kosovo aux organisations régionales et internationales, ainsi qu'à éviter les actions unilatérales susceptibles de nuire au processus de dialogue;

Or. en

Amendement 425
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – point 5 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5) soutient les progrès rapides accomplis par l'Albanie sur la voie de l'adhésion à l'Union au cours de l'année écoulée et se félicite du soutien massif de la société en faveur de l'intégration;

Or. en

Amendement 426
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – point 6 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6) regrette que la Bosnie-Herzégovine progresse très lentement sur la voie de l'adhésion à l'Union en raison de blocages internes; se déclare profondément préoccupé par les actions sécessionnistes de Milorad Dodik à la suite du verdict rendu à son encontre par le tribunal; invite les autorités du pays à remplir les conditions nécessaires afin de commencer à recevoir sans délai les fonds alloués par la facilité pour les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 427
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. regrette que la trajectoire suivie par la Serbie sous la direction du président Vučić, y compris la réaction violente aux manifestations pacifiques qui durent depuis un an, éloigne encore davantage le pays de la voie de l'intégration européenne; constate avec une vive inquiétude le rôle déstabilisateur que joue la Serbie dans la région, compromettant ainsi les progrès vers la paix et la prospérité et constituant une menace pour la sécurité même de l'Union, notamment par son engagement stratégique, tel que la coopération militaire et sécuritaire avec la Russie et la Chine; invite les États membres et la Commission européenne, y compris au plus haut niveau politique, à mettre fin à la politique d'apaisement à l'égard du président Vučić et à veiller à ce que les fonds de l'Union alloués à la Serbie ne profitent pas au gouvernement, mais soient principalement destinés à renforcer la société civile et à soutenir les médias indépendants;

Or. en

Amendement 428
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. salue le résultat important des récentes élections législatives en Moldavie, qui démontre une fois de plus le choix clair du peuple moldave de s'engager dans la lutte pour progresser sur la voie européenne; souligne que l'Union doit rapidement tenir ses engagements en mettant en œuvre la

décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se félicite à cet égard de l'augmentation substantielle du taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC, qui passera de 54 % en 2022 à 86 % en 2024, reflétant ainsi sa forte orientation stratégique vers l'Union; demande l'accélération du processus d'examen analytique ainsi que l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures, en vue de confirmer la date visée par la Moldavie pour une adhésion d'ici 2030;

Or. en

Amendement 429
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. réaffirme que le parcours de la Serbie vers l'adhésion à l'Union repose strictement sur le mérite et que ses progrès dépendent de son alignement total sur la PESC de l'Union, notamment à l'égard de la Russie; déplore la recrudescence des violences à l'encontre des manifestants et des pressions exercées sur les institutions indépendantes; met en garde contre le fait que les discours nationalistes à travers tout le spectre politique, y compris dans certains segments de l'opposition, compromettent les réformes et la réconciliation régionale; invite les autorités et tous les acteurs politiques à respecter les recommandations de l'OSCE et du BIDDH, à préserver la liberté des médias et à mettre en œuvre des critères concrets en matière d'état de droit;

Or. en

Amendement 430
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. réaffirme que l'élargissement reste l'un des instruments les plus puissants dont dispose l'Union pour promouvoir la stabilité, la démocratie et la prospérité dans son voisinage; souligne qu'une politique d'élargissement crédible renforce l'influence géopolitique et la résilience de l'Union; insiste sur le fait qu'un engagement soutenu avec tous les partenaires des Balkans occidentaux est essentiel pour contrer les ingérences extérieures et garantir la stabilité régionale; invite instamment l'Union à accélérer la mise en œuvre de mesures concrètes qui rendent le processus d'élargissement plus prévisible, davantage fondé sur le mérite et plus visible politiquement pour les citoyens de la région;

Or. en

Amendement 431
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se félicite des progrès rapides accomplis par l'Albanie dans son intégration à l'Union, notamment l'ouverture de cinq des six chapitres de négociation en moins d'un an; insiste sur l'importance d'un débat politique inclusif et du respect du rôle de l'opposition

politique en tant que composante essentielle d'une démocratie qui fonctionne bien; insiste sur la nécessité de renforcer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion du processus d'adhésion, ainsi que sa dimension parlementaire;

Or. en

Amendement 432
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. reconnaît l'engagement du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union et réaffirme son soutien à l'adhésion future du pays à l'Union; se félicite de la position régionale de premier plan du Monténégro dans le processus d'adhésion à l'Union ainsi que du soutien massif des citoyens monténégrins et de la majorité des acteurs politiques en faveur de l'adhésion à l'Union en 2028 en tant que prochain pays;

Or. en

Amendement 433
Małgorzata Gosiewska, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. exprime sa profonde solidarité avec le peuple biélorusse, qui a clairement exprimé en 2020 sa volonté pro-européenne en faveur de la liberté et de l'état de droit et qui subit aujourd'hui une

oppression sans précédent de la part d'une dictature soutenue par le Kremlin; exige la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques;

Or. en

Amendement 434
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. met en garde contre l'utilisation des fonds et des garanties de l'Union pour des projets liés à l'élargissement dans le cadre d'initiatives telles que l'instrument SAFE ou le plan ReArm Europe, qui représentent une charge financière injustifiée et une militarisation dangereuse de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 435
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. condamne l'agenda sécessionniste des dirigeants de la Republika Srpska ainsi que son obstruction systématique des institutions étatiques de Bosnie-Herzégovine; prie instamment les États membres, le SEAE et la Commission d'agir de manière plus décisive et de répondre aux menaces directes que font

peser sur la sécurité européenne les mesures sécessionnistes du président de la Republika Srpska, M. Dodik, et de ses alliés, lesquelles portent atteinte à l'accord de paix de Dayton et font l'objet d'une coordination étroite avec la Russie; réitère son appel en faveur de sanctions ciblées contre tous les acteurs déstabilisateurs qui apportent un soutien politique et matériel aux politiques sécessionnistes; réaffirme son soutien total au Bureau de la haute représentante et à l'opération Althea de l'EUFOR pour ce qui est de superviser la mise en œuvre de l'accord de paix de Dayton et souligne son soutien total au mandat du Bureau de la Haute Représentante jusqu'à ce que des structures de responsabilité aient été mises en place au niveau national et que la Bosnie-Herzégovine dispose d'un état de droit fonctionnel avec l'équilibre des pouvoirs;

Or. en

Amendement 436
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne que l'Union doit prendre des mesures appropriées et coordonnées dans le cadre de sa politique étrangère afin de contrer la désinformation et les opérations d'influence hybrides russes, y compris celles diffusées par des canaux religieux et culturels tels que l'Église orthodoxe russe dans des pays comme la Moldavie, l'Ukraine et la Géorgie; invite le SEAE et la Commission à renforcer les capacités de communication stratégique, à soutenir les médias indépendants et les organismes de vérification des faits, et à travailler en étroite collaboration avec la

société civile locale ainsi qu'avec le clergé et les communautés religieuses qui ne relèvent pas de la juridiction du patriarcat de Moscou, afin de dénoncer et de démystifier les discours malveillants qui nuisent à la démocratie, la cohésion sociale et le processus d'intégration européenne des pays partenaires;

Or. en

Amendement 437
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. reconnaît le rôle crucial de la Serbie dans la stabilité régionale des Balkans occidentaux; exhorte les dirigeants politiques serbes à garantir un dialogue constructif, transparent et inclusif parmi tous les groupes politiques et avec les représentants de la société civile, à renforcer les institutions démocratiques et l'état de droit, et à mener à bien les réformes nécessaires pour que la Serbie progresse sur la voie de l'adhésion à l'Union; invite la Serbie à s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union;

Or. en

Amendement 438
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

18 ter. se félicite du renouvellement par le Conseil de sécurité des Nations unies de l'autorisation accordée à l'opération Althea de l'EUFOR jusqu'au 2 novembre 2025 et demande sa prolongation; souligne le rôle indispensable de cette opération en matière de dissuasion, de stabilité au quotidien et de maintien d'un environnement sûr et sécurisé en Bosnie-Herzégovine; invite le Conseil à veiller à ce que l'opération Althea de l'EUFOR conserve des effectifs suffisants, dispose de possibilités de renforcement rapide et soit ouverte aux contributions de tous les États membres;

Or. en

Amendement 439
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à remplir ses obligations découlant du cadre de négociation avec l'Union et des conclusions de la réunion du Conseil européen du 18 juillet 2022, notamment en mettant en œuvre de bonne foi et avec des résultats tangibles l'accord de Prespa avec la Grèce et le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec la Bulgarie et ses protocoles afin d'engager la phase suivante du processus;

Or. en

Amendement 440
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. demande l'ouverture d'une procédure judiciaire complète et transparente sur l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le 1er novembre 2024, afin de garantir que les responsables rendent des comptes; condamne la violence, l'intimidation et la répression policière à l'encontre des manifestants lors des manifestations étudiantes antigouvernementales qui ont suivi la tragédie dans le pays; se déclare profondément préoccupé par les problèmes systémiques mis en évidence par les manifestants, notamment les menaces pesant sur les libertés civiles, l'érosion de la séparation des pouvoirs et le manque persistant de transparence et de responsabilité; constate que les manifestants réclament la transparence, la responsabilité et de véritables réformes démocratiques, notamment des élections anticipées libres et équitables; se déclare préoccupé par les tentatives de la Serbie d'établir une sphère d'influence à travers le discours nationaliste du «monde serbe», similaire au concept du «monde russe», qui porte atteinte à la souveraineté et à la stabilité des pays voisins;

Or. en

Amendement 441
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. rappelle que la Géorgie a été la première victime de l'agression militaire à grande échelle menée par la

Russie en 2008, qui constituait une tentative de modifier par la force les frontières internationalement reconnues d'un État européen souverain; déplore que, plus de quinze ans plus tard, la Russie poursuive son occupation illégale et son contrôle effectif des régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud; réitère sa demande à la Russie de mettre pleinement en œuvre l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008 négocié par l'Union, y compris le retrait immédiat de toutes les forces militaires russes des territoires occupés, la mise en place de mécanismes de sécurité internationaux dans ces régions et l'octroi d'un accès sans entrave à la mission de surveillance de l'Union sur l'ensemble du territoire géorgien;

Or. en

Amendement 442
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. constate que le partenariat oriental est entré dans une nouvelle phase géopolitique, certains partenaires étant en voie d'adhésion, d'autres poursuivant une coopération sur mesure et l'agression de la Russie ayant bouleversé l'équilibre régional antérieur; considère que l'Union doit donc redéfinir l'objectif stratégique du partenariat oriental, en l'ancrant dans la résilience, la transformation démocratique et la sécurité; reconnaît l'Assemblée parlementaire Euronest comme la dimension parlementaire du partenariat oriental; invite le Conseil, le SEAE et la Commission à intégrer les délibérations de l'Assemblée

parlementaire Euronest dans la planification des politiques;

Or. en

Amendement 443
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. exprime sa solidarité avec les participants aux manifestations pacifiques, notamment à celle du 15 mars 2025, la plus grande manifestation de masse de l'histoire moderne de la Serbie; condamne l'escalade de la brutalité policière à l'encontre des manifestants, les menaces de violences physiques et sexuelles, ainsi que la montée des discours incendiaires;

Or. en

Amendement 444
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. invite les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine à remplir les critères nécessaires pour ouvrir les négociations d'adhésion à l'Union et bénéficier de la facilité pour les réformes et la croissance;

Or. en

Amendement 445

Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. souligne les abus et les graves violations des droits de l'homme qui continuent d'être commis dans les régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud, qui restent sous occupation russe illégale; constate avec inquiétude les restrictions persistantes à la liberté de circulation, les détentions arbitraires, le harcèlement des populations locales et le refus d'accès aux missions humanitaires et internationales de surveillance; demande que la PESC accorde la priorité à la protection des droits de l'homme dans ces territoires en maintenant cette question au premier plan de l'agenda de la politique étrangère de l'Union, en faisant pression pour que les observateurs internationaux puissent accéder sans entrave à ces territoires, en renforçant le soutien à la mission d'observation de l'Union et en collaborant avec les autorités géorgiennes et les partenaires internationaux afin de garantir que les auteurs de violations soient tenus pour responsables et que la population civile touchée bénéficie d'une protection durable;

Or. en

Amendement 446
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. se félicite de l'approche

stratégique à long terme de l'Union à l'égard de la mer Noire et de son programme de connectivité, qui constituent une pierre angulaire de la prospérité régionale, reliant l'Europe au Caucase du Sud et à l'Asie centrale; constate que les droits de l'homme et l'état de droit doivent rester une composante importante de notre rôle dans la région;

Or. en

Amendement 447
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. condamne la propagation de la désinformation et de discours hostiles à l'Union par les médias contrôlés par l'État russe opérant librement en Serbie; souligne que l'amplification de ces discours par les responsables politiques locaux nuit à l'objectif déclaré de la Serbie d'adhérer à l'Union et contribue à la déstabilisation de la région;

Or. en

Amendement 448
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. demande la levée immédiate des mesures prises par l'Union à l'encontre du Kosovo, qui ne se

justifient plus étant donné que toutes les conditions requises ont été remplies et qu'elles entravent la reprise du dialogue de bonne foi entre Belgrade et Pristina;

Or. en

Amendement 449
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. exhorte les dirigeants politiques de Bosnie-Herzégovine à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour garantir l'égalité des trois peuples constitutifs et de tous les citoyens, y compris la réforme de la loi électorale;

Or. en

Amendement 450
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. constate avec une profonde préoccupation que, depuis janvier 2025, les autorités géorgiennes ont enregistré la détention de 29 personnes par le régime d'occupation russe dans les régions d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud; condamne le fait que la Fédération de Russie ne fasse pas de distinction pour des raisons humanitaires et arrête illégalement des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes souffrant de graves problèmes de santé; se déclare particulièrement alarmé par la

tendance émergente à cibler les jeunes femmes géorgiennes à Soukhoumi, où plusieurs d'entre elles ont été détenues sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, telles que l'espionnage ou la possession d'un passeport géorgien; souligne que le ciblage délibéré des citoyennes constitue une grave violation fondée sur le genre, visant à intimider et à humilier la partie la plus vulnérable de la population d'origine géorgienne dans les territoires occupés, déjà soumise à une discrimination systémique; souligne que ces cas doivent être compris dans le cadre de la stratégie plus large de la Russie visant à chasser les Géorgiens ethniques des régions occupées et doivent donc être reconnus comme une vague continue de nettoyage ethnique; demande à l'Union, dans le cadre de la PESC, de réagir en renforçant la communication stratégique et les efforts de lutte contre la désinformation, en mettant en évidence les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés de Géorgie dans le cadre de la campagne plus large de coercition et de déstabilisation menée par la Russie en Europe;

Or. en

Amendement 451
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. se félicite de l'annonce faite lors du sommet de l'OTAN à La Haye (24-25 juin 2025) selon laquelle l'Albanie accueillera le sommet de l'OTAN de 2027, pour la première fois dans l'histoire du pays, et salue la décision des Alliés comme un signe fort de reconnaissance de la contribution de

l'Albanie à la sécurité euro-atlantique et à la stabilité dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 452
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. réaffirme l'importance des accords de Dayton pour garantir la paix, la stabilité et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, malgré leurs lacunes;

Or. en

Amendement 453
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. souligne l'importance d'un engagement soutenu auprès de la Géorgie, notamment dans le cadre de la PESC et de la politique d'élargissement; constate que, si la Commission européenne a souligné la nécessité d'un alignement plus poussé sur la PESC, son rapport confirme également la coopération constructive de la Géorgie avec l'Union pour empêcher le contournement des sanctions contre la Russie; souligne l'importance stratégique de la Géorgie en tant qu'État riverain de la mer Noire, ce qui en fait un lien indispensable entre l'Europe et l'Asie, ainsi que le soutien profond et constant de

ses citoyens à l'intégration européenne, qui doit être dûment reconnu et traduit en mesures concrètes dans le cadre des politiques de l'Union;

Or. en

Amendement 454
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. invite la Serbie et le Kosovo à remplir leurs obligations au titre des accords de Bruxelles et d'Ohrid afin de normaliser leurs relations et d'offrir une perspective européenne aux deux pays;

Or. en

Amendement 455
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 octies. souligne que l'une des principales priorités de la PESC et de la PSDC à l'égard des pays du partenariat oriental doit être le soutien sans faille à leur souveraineté et à leur intégrité territoriale à l'intérieur des frontières internationalement reconnues; invite la Fédération de Russie à retirer toutes ses troupes de la région transnistrienne de la République de Moldavie, des régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud, ainsi que des parties illégalement occupées de l'Ukraine, dans le plein respect du droit

international et de la Charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 456
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 18 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 octies. encourage les autorités du Monténégro à poursuivre sur la voie des réformes de l'Union, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion de relations de bon voisinage et le rejet des concepts géopolitiques déstabilisateurs tels que le «monde serbe»;

Or. en

Amendement 457
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***souligne que*** le rôle ***stratégique*** de la Turquie en tant que membre de l'OTAN ***et sa coopération avec*** l'Union ***sont des éléments clés pour la stabilité et la*** sécurité ***européennes***; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. ***constate*** le rôle de la Turquie en tant que membre de l'OTAN***; regrette vivement que la Turquie soit le seul État membre de l'OTAN à ne pas avoir imposé de sanctions à la Russie; regrette l'absence totale d'alignement sur les positions de la PESC de l'Union; réaffirme que tant que la Turquie continuera à violer les droits souverains des États membres de l'Union en mer Égée et en Méditerranée orientale, y compris le droit d'explorer et d'exploiter les ressources naturelles conformément***

au droit de l'Union et au droit international ainsi qu'à la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui fait partie de l'acquis de l'Union***, continue de maintenir une menace formelle de guerre contre la Grèce (casus belli) et d'occuper illégalement 38 % de la République de Chypre, elle ne peut participer aux projets relevant de l'initiative «Préparation à l'horizon 2030» (réarmement de l'Union) ni à aucune initiative de l'Union dans les domaines de la PESC, car cela irait à l'encontre des intérêts de l'Union et de ses États membres en matière de*** sécurité ***et de défense; regrette que, ces derniers mois, les violations turques des eaux territoriales et de l'espace aérien grecs ainsi que les infractions aux règles de circulation aérienne dans la région d'information de vol (FIR) d'Athènes aient de nouveau augmenté et demande à l'Union et à ses États membres d'accorder la même attention à toutes les violations de l'espace aérien et des eaux territoriales de l'Union par des pays tiers***; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. en

Amendement 458
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes;*** se déclare vivement préoccupé par le recul	19. se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie***, par le fait que la politique étrangère de la Turquie reste en contradiction avec les priorités de l'Union, par son occupation militaire continue du territoire de l'Union***

démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	***à Chypre et par ses menaces de mener de nouvelles activités de forage illégales en Méditerranée orientale, qui violent les droits souverains de la République de Chypre en vertu du droit international, y compris la CNUDM; exhorte la Turquie à respecter pleinement la souveraineté de tous les États membres de l'Union et à s'engager sans équivoque en faveur de relations de bon voisinage et du règlement pacifique des différends, en recourant, si nécessaire, à la Cour internationale de justice; rappelle que, conformément aux conclusions du Conseil européen d'avril 2024, l'engagement constructif de la Turquie en faveur de la reprise et du progrès des négociations sur le règlement de la question chypriote dans le cadre des Nations unies, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, sera déterminant pour faire progresser davantage la coopération entre l'Union et la Turquie***; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;
	Or. en

Amendement 459
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; ***regrette toutefois que la Turquie continue de contester la souveraineté et les droits souverains d'un État membre de l'Union et condamne le fait que la politique étrangère de la Turquie reste en contradiction avec les***

priorités de l'Union dans le cadre de la PESC; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas; souligne l'incompatibilité entre la candidature de la Turquie aux BRICS+ et la PESC de l'Union; se déclare ***en outre*** vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. en

Amendement 460
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments ***clés*** pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du ***chef de l'opposition*** Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments ***pertinents*** pour la stabilité et la sécurité européennes; ***regrette, dans cette optique, le niveau extrêmement faible d'alignement de la Turquie sur les positions de la PESC et l'acquisition auprès de la Russie du système de défense aérienne S-400; réitère sa vive préoccupation face au*** recul démocratique ***incessant*** en Turquie***, qui reste un obstacle majeur au dégel du processus d'adhésion***; demande instamment la libération immédiate du ***candidat à la présidence et maire d'Istanbul*** Ekrem İmamoğlu ***et de tous les autres membres du Parti républicain du peuple (CHP) arrêtés illégalement, et demande la fin du harcèlement judiciaire à l'encontre des partis d'opposition***;

Or. en

Amendement 461
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***déplore les attaques permanentes et soutenues contre l'opposition politique, y compris les membres de la presse et les représentants de la société civile; rappelle qu'en tant que membre du Conseil de l'Europe, l'internalisation par la Turquie des valeurs démocratiques, de l'état de droit, des droits de l'homme et des lois, principes et obligations de l'Union est essentielle pour une coopération durable entre l'Union et la Turquie en matière de politique étrangère;***

Or. en

Amendement 462
Alice Teodorescu Måwe, Céline Imart, Antonio López-Istúriz White, Hildegard Bentele

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement

préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	préoccupé par le recul démocratique en Turquie; ***se déclare profondément préoccupé par le rôle joué par la Turquie dans l'accueil des dirigeants du Hamas; exige que la Turquie mette fin à tous les systèmes de blanchiment d'argent, y compris les bureaux de change utilisés par le Hamas et d'autres organisations terroristes; demande que des sanctions soient prises à l'encontre de tous les États qui facilitent activement ou passivement la pérennité du Hamas;*** demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;
	Or. en

Amendement 463
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union***, notamment en contribuant aux missions et opérations de gestion de crise de l'Union,*** sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes***; souligne que la Turquie affiche un très faible alignement sur les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC en raison de son manque d'alignement sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie et de son refus de désigner le Hamas comme une organisation terroriste***; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;
	Or. en

Amendement 464
Martin Sonneborn

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***souligne que l'occupation illégale par la Turquie de zones du nord de la Syrie s'accompagne de graves violations des droits de l'homme, telles que le nettoyage ethnique; demande instamment la fin de l'occupation; considère que le soutien apporté par la Turquie à des groupes mercenaires extrémistes constitue une menace pour la sécurité européenne;***

Or. en

Amendement 465
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***souligne que le rôle stratégique*** de la Turquie ***en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec*** l'Union ***sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie***; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. ***considérant l'absence de progrès concrets en matière de respect des valeurs démocratiques et des droits fondamentaux, ainsi que les déclarations et actions répétées du gouvernement turc contraires aux intérêts de l'Union, le Parlement européen demande la suspension formelle et immédiate des négociations d'adhésion*** de la Turquie ***à*** l'Union***; cette suspension constitue un***

préalable nécessaire à la refonte des relations UE-Turquie sur des bases réalistes et équilibrées; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. fr

Amendement 466
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu***, de Selahattin Demirtaş, d'Osman Kavala et de tous les autres responsables politiques, avocats, militants et défenseurs des droits de l'homme détenus et harcelés pour avoir exercé leurs libertés fondamentales***;

Or. en

Amendement 467
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN

et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***exprime sa profonde préoccupation quant au fait que la politique étrangère de la Turquie reste incompatible avec les priorités de l'Union; invite la Turquie à s'aligner pleinement sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie;***

Or. en

Amendement 468
Geadis Geadi, Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union ***sont*** des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union ***pourraient être*** des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes***, à condition que le droit international, la souveraineté et les droits souverains de tous les États membres soient pleinement respectés***; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. el

Amendement 469
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes;*** se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***demande au conseil de condamner fermement le comportement géopolitique hostile de la Turquie dans la région et de mettre un terme aux négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ainsi qu'à tous les financements et programmes de l'Union associés liés à l'adhésion de la Turquie;***

Or. fr

Amendement 470
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***dénonce l'occupation illégale d'une partie du territoire de la République de Chypre par les forces armées turques;***

Or. fr

Amendement 471
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***souligne que le rôle stratégique*** de la Turquie ***en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour*** la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par ***le recul démocratique*** en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. ***souligne l'attitude compétitive, agressive et coercitive*** de la Turquie ***qui neutralise l'OTAN, mettant en péril*** la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par ***la mentalité autoritaire et la domination de l'État profond*** en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu***, d'Osman Kavala et de tous les prisonniers politiques détenus illégalement***;

Or. el

Amendement 472
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare ***vivement*** préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare préoccupé par le recul démocratique en Turquie***, tout en comprenant les préoccupations de la Turquie en matière de sécurité, en particulier les menaces liées au terrorisme***; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. en

Amendement 473
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; ***souligne que l'État turc, dans sa forme actuelle, n'a pas sa place en tant que membre de l'Union;*** demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. en

Amendement 474
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments ***clés*** pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments ***importants*** pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***invite la Turquie à poursuivre la normalisation de ses relations avec l'Arménie;***

Or. en

Amendement 475
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare ***vivement*** préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes; se déclare préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;

Or. en

Amendement 476
Sebastiaan Stöteler, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***souligne que le rôle stratégique de la Turquie en tant que membre de l'OTAN et sa coopération avec l'Union sont des éléments clés pour la stabilité et la sécurité européennes;*** se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu;	19. se déclare vivement préoccupé par le recul démocratique en Turquie; demande instamment la libération immédiate du chef de l'opposition Ekrem İmamoğlu; ***condamne le soutien continu apporté par la Turquie aux Frères musulmans et au Hamas, organisation terroriste inscrite sur la liste de l'Union;***

Or. en

Amendement 477
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que la Fédération de Russie a intensifié ses attaques délibérées contre les infrastructures énergétiques en

Ukraine, y compris les installations exploitées par la compagnie pétrolière nationale azerbaïdjanaise SOCAR, la dernière attaque de ce type ayant eu lieu en août 2025 dans la région d'Odessa; félicite la République d'Azerbaïdjan d'avoir veillé à ce que ces actes hostiles ne compromettent pas son soutien énergétique continu à l'Ukraine; félicite en outre l'Azerbaïdjan pour son aide soutenue et tangible depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notant que l'aide humanitaire a dépassé 21 millions de dollars US en 2023 et 2024 et qu'à la fin du mois de juillet 2025, le total cumulé avait atteint 44 millions de dollars US, faisant ainsi de l'Azerbaïdjan le plus grand fournisseur d'aide à l'Ukraine parmi les anciennes républiques soviétiques qui ne sont pas membres de l'Union;

Or. en

Amendement 478
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que tout progrès dans les relations entre l'Union et la Turquie devrait être subordonné à des améliorations tangibles dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme, de l'indépendance judiciaire et de la liberté des médias, ainsi qu'à des développements positifs dans la promotion de relations de bon voisinage, notamment la réouverture par la Turquie de sa frontière fermée avec l'Arménie, afin de soutenir la stabilité régionale à la suite de l'accord de paix paraphé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à Washington; souligne

que de telles mesures contribueraient de manière significative à instaurer la confiance mutuelle, à réduire les tensions et à créer un environnement plus propice à la promotion de la coopération dans la région;

Or. en

Amendement 479
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. se félicite de la nouvelle stratégie de l'Union pour une région de la mer Noire sûre, prospère et résiliente, notamment de sa dimension sécuritaire et du programme spécifique de connectivité; demande sa mise en œuvre rapide et efficace, en étroite coopération avec les pays partenaires de la région; souligne l'importance stratégique d'accélérer l'achèvement des projets d'infrastructure conformément aux réseaux transeuropéens étendus; demande instamment le développement rapide de l'autoroute faisant le tour de la mer Noire sur le territoire de l'Union en tant que première étape;

Or. en

Amendement 480
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. réaffirme avec force que la seule

solution viable à la question kurde en Turquie est un règlement juste, global et durable, y compris ses aspects extérieurs, dans le cadre des Nations unies, sur la base d'une fédération bicommunautaire et bizonale dotée d'une personnalité juridique internationale unique, d'une souveraineté unique, d'une citoyenneté unique et de l'égalité politique;

Or. el

Amendement 481
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. réaffirme l'importance d'établir avec la Turquie une relation de coopération et d'intérêt mutuel, de manière progressive, proportionnée et réversible, en posant comme condition stricte le respect de l'état de droit, des droits fondamentaux, du droit international, y compris de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, et des relations de bon voisinage;

Or. en

Amendement 482
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande au Conseil de condamner fermement le comportement géopolitique hostile de la Turquie dans la région, en particulier en Méditerranée

orientale à l'égard de la Grèce et de Chypre, deux États membres de l'Union, et de mettre fin aux négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union, ainsi qu'à tous les financements et programmes de l'Union liés à l'adhésion de la Turquie;

Or. en

Amendement 483
Geadis Geadi, Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que la crédibilité du partenariat de l'Union avec les pays candidats à l'adhésion et les pays tiers dépend non seulement des développements démocratiques internes, mais aussi du respect par ces pays des principes fondamentaux de l'Union et du droit international;

Or. el

Amendement 484
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. exhorte la Turquie à établir rapidement des relations diplomatiques avec l'Arménie et à rouvrir complètement sa frontière actuellement fermée avec l'Arménie, comme mesure concrète visant à soutenir la paix régionale à la suite de l'accord de paix conclu entre l'Arménie et

l'Azerbaïdjan à Washington le 8 août 2025;

Or. en

Amendement 485
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. apporte son soutien à la communauté chypriote grecque qui a subi une annexion injustifiée de son territoire par la Turquie, pays membre de l'OTAN et candidat à l'adhésion à l'Union européenne;

Or. fr

Amendement 486
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande instamment à la haute représentante et à la Commission européenne de présenter une stratégie globale pour le Proche et le Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 487
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. se félicite de l'importance stratégique croissante de l'Azerbaïdjan pour la sécurité énergétique de l'Europe, notamment grâce à sa contribution au corridor gazier sud-européen, qui diversifie les voies d'approvisionnement de l'Union et réduit la dépendance à l'égard d'une seule source; reconnaît les efforts déployés par l'Azerbaïdjan pour accroître sa capacité d'exportation de gaz et ses engagements en faveur de la transition vers une énergie verte, notamment par des investissements dans l'énergie solaire et éolienne; souligne le rôle potentiel de l'Azerbaïdjan en tant que plaque tournante pour les projets de connectivité régionale, qui pourraient renforcer davantage les liens stratégiques entre l'Union et le Caucase du Sud dans les domaines de l'énergie et des transports; invite l'Union, par l'intermédiaire de la PESC, à approfondir la coopération énergétique avec l'Azerbaïdjan en la reliant aux objectifs plus larges de transition climatique, de résilience des infrastructures et de stabilité régionale;

Or. en

Amendement 488
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. exhorte l'Union et ses États membres à jouer un rôle actif en Syrie, notamment au moyen d'une représentation de l'Union à Damas pleinement équipée et opérationnelle, afin de garantir une transition véritablement

inclusive et pacifique, menée par les Syriens, loin de toute ingérence étrangère malveillante, qui garantisse les droits de l'homme, respecte le droit international, y compris la CNUDM et les droits souverains de tous les pays voisins, et réponde aux aspirations de tous les Syriens sans distinction et indépendamment de leur appartenance religieuse ou ethnique; déplore la recrudescence des attaques contre les minorités religieuses, principalement chrétiennes, y compris par des forces proches du gouvernement de transition, et réaffirme la nécessité pour l'Union de protéger la riche identité multiculturelle de la Syrie;

Or. en

Amendement 489
Geadis Geadi, Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. souligne que la coopération entre l'Union et la Turquie, en particulier dans le domaine de la sécurité, ne peut progresser que si la Turquie retire toutes ses troupes de Chypre, mettant ainsi fin à l'occupation, conformément aux décisions du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. el

Amendement 490
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. souligne le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions;

Or. en

Amendement 491
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. rappelle les actes d'agression de la Turquie en Méditerranée orientale contre la Grèce et Chypre, tous deux Etats membres de l'Union européenne;

Or. fr

Amendement 492
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. exhorte l'Union et ses États membres à soutenir les efforts menés par les Nations unies en vue d'une solution politique en Libye; souligne que le peuple libyen doit être libre de déterminer son avenir sans ingérence étrangère; réitère que le protocole d'accord entre la Turquie et la Libye sur la délimitation des

juridictions maritimes en mer Méditerranée viole les droits souverains des États membres, est contraire à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et ne saurait avoir de conséquences juridiques pour les États tiers; se félicite du dialogue entre le gouvernement d'unité nationale de Libye et la Grèce en vue de la délimitation des zones maritimes conformément au droit international et à la CNUDM;

Or. en

Amendement 493
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. rappelle que le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union est subordonné au plein respect des critères de Copenhague et à la normalisation de ses relations avec tous les États membres de l'Union, notamment la République de Chypre;

Or. en

Amendement 494
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. constate le rôle important joué par l'Égypte en tant que partenaire stable dans la région de la Méditerranée orientale; rappelle la décision d'accorder une aide macrofinancière (AMF) de

4 milliards d'euros à l'Égypte pour la période 2024-2027; regrette la décision d'un tribunal égyptien de dépouiller le monastère du Sinaï, le plus ancien monastère habité de manière continue au monde, de la propriété du monastère lui-même et des terres adjacentes, remettant en question sa viabilité et sa capacité à fonctionner après 15 siècles d'activité ininterrompue; invite l'Union à soutenir activement les efforts visant à conclure un accord mutuellement acceptable qui garantira la viabilité du monastère et la protection d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO;

Or. en

Amendement 495
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. invite la Turquie à respecter pleinement la souveraineté de tous les États membres de l'Union sur leurs eaux territoriales et leur espace aérien, ainsi que leurs droits souverains, y compris le droit d'explorer et d'exploiter leurs ressources naturelles, conformément au droit de l'Union et au droit international, notamment la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui fait partie des acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 496
Yannis Maniatis

Proposition de résolution

Paragraphe 19 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 sexies. rappelle que la Méditerranée orientale est une région d'importance stratégique pour l'Union et ses États membres, en particulier dans les domaines de la sécurité, du commerce et de la transition énergétique; soutient des projets tels que le gazoduc reliant les réserves de la Méditerranée orientale et les interconnexions électriques GREGY entre la Grèce et l'Égypte et le Great Sea Interconnector entre Israël, Chypre et la Grèce, tous trois classés comme projets d'intérêt commun, car ils fourniront à l'Union une énergie propre et renforceront sa sécurité énergétique; invite l'Union et ses États membres à promouvoir activement ces projets et à veiller à leur mise en œuvre conformément au droit international et à la CNUDM, contre toute action provocatrice de la part d'États tiers;

Or. en

Amendement 497
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 sexies. se dit vivement préoccupé par le fait que la Turquie maintient sa menace formelle de guerre contre la Grèce (casus belli)), au cas où cette dernière exercerait son droit légitime d'étendre ses eaux territoriales jusqu'à 12 milles marins dans la mer Égée, conformément à l'article 3 de la convention des Nations unies sur le droit de la mer;

Or. en

Amendement 498
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 septies. constate avec préoccupation que les violations turques de l'espace aérien grec et les infractions aux règles de circulation aérienne dans la FIR d'Athènes sont à nouveau en augmentation, de même que les violations des eaux territoriales grecques, tandis que des activités de pêche illégales systématiques sont menées par des navires turcs dans les eaux territoriales grecques, et que des incidents de contestation directe de la juridiction grecque en matière de recherche et de sauvetage ainsi que de responsabilités liées aux informations météorologiques ou nautiques (NAVTEX) persistent;

Or. en

Amendement 499
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 19 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 octies. réitère sa position selon laquelle le protocole d'accord entre la Turquie et la Libye sur la délimitation des juridictions maritimes en mer Méditerranée viole les droits souverains d'États tiers, est contraire au droit de la mer et ne saurait avoir de conséquences juridiques pour les États tiers;

Or. en

Amendement 500
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne ***les tendances autoritaires du gouvernement géorgien***; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne ***l'autoritarisme des autorités géorgiennes de facto et leur ralliement aux intérêts russes, malgré l'occupation prolongée de leur territoire par la Russie, et invite instamment l'Union à enfin réagir de manière adéquate et résolue à cette crise démocratique dans un pays candidat en utilisant tous les moyens de pression dont elle dispose dans le cadre des relations entre l'Union et la Géorgie***; invite la Géorgie***, les autorités géorgiennes de facto, à organiser de nouvelles élections équitables et indépendantes et*** à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union***, conformément aux aspirations clairement exprimées par la société civile géorgienne***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ***et demande sa mise en œuvre de bonne foi, dans le plein respect de l'intégrité territoriale de l'Arménie, ainsi que la formalisation et la ratification du traité de paix qui l'accompagne, à commencer par le retrait par l'Azerbaïdjan des territoires qu'il occupe en Arménie***; ***félicite l'Union et ses États membres pour le soutien apporté à l'Arménie face à la situation des réfugiés résultant du nettoyage ethnique odieux mené par l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh en septembre 2023; exhorte l'Azerbaïdjan à libérer immédiatement les 23 otages arméniens qui font l'objet de procès fictifs à Bakou; salue le travail accompli en matière de délimitation des frontières et encourage la réalisation***

rapide de progrès tangibles;

Or. en

Amendement 501
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***soutient*** l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***prend acte de*** l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan; ***condamne une nouvelle fois l'occupation de l'Artsakh par les forces armées azerbaïdjannaises ; rappelle qu'à la suite de l'invasion azerbaïdjannaises plus de 100 000 Arméniens de l'Artsakh ont été contraints à l'exode et à l'exil ; condamne les tentatives de destabilisation menées par des groupes proches du pouvoir azerbaïdjannais dans certains pays et territoires d'outre-mer d'Etats membres, notamment ceux de la France, en réponse à leur soutien militaire et diplomatique en faveur l'Arménie ; réclame la libération inconditionnelle et immédiate des prisonniers politiques arméniens et des otages diplomatiques occidentaux détenus dans les geôles de Bakou ; souligne l'urgente nécessité de protéger le patrimoine religieux de l'Artsakh menacé par la destruction et la dénaturation ;***

Or. fr

Amendement 502
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan; ***soutient la normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie dans l'intérêt de la réconciliation et des relations de bon voisinage, ainsi que de la stabilité, de la sécurité et du développement socio-économique de la région, et se félicite des progrès accomplis jusqu'à présent; se félicite de la poursuite des efforts visant à rétablir les liens entre les deux pays; demande instamment à la Turquie de mettre rapidement en œuvre les accords conclus par les représentants spéciaux des gouvernements turc et arménien, concernant notamment l'ouverture de l'espace aérien et de la frontière entre les deux pays aux ressortissants de pays tiers, puis aux titulaires de passeports diplomatiques;***

Or. en

Amendement 503
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre

l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	l'Arménie et l'Azerbaïdjan; ***exige que l'Azerbaïdjan retire ses forces militaires des territoires souverains de l'Arménie, conformément au droit international et dans le respect de l'intégrité territoriale de l'Arménie; réaffirme que les 23 otages arméniens détenus en Azerbaïdjan doivent être immédiatement libérés et invite les institutions de l'Union à suivre de près leur situation, en utilisant tous les moyens diplomatiques et politiques disponibles, conformément aux résolutions précédentes du Parlement européen;***

Or. en

Amendement 504
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien ***et sa répression à l'encontre de l'opposition, de la société civile et des groupes minoritaires; exhorte le Parlement géorgien à abroger les lois sur «l'influence étrangère» et les «valeurs familiales»; demande la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques; réitère son appel répété à l'Union et à ses États membres afin qu'ils imposent des sanctions ciblées à l'encontre des dirigeants et des responsables du Rêve géorgien responsables du recul démocratique et des menaces pesant sur le pluralisme politique***; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 505
Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***soutient*** l'accord de paix ***d'août 2025*** entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud ***et invite instamment l'Union à élaborer une vision à long terme pour son engagement dans la région***; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***se félicite de la signature provisoire de*** l'accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ***et invite instamment les deux parties à finaliser la signature de l'accord dans les meilleurs délais***; ***invite l'Union à continuer de participer de manière constructive à la normalisation des relations bilatérales entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi que dans tout projet d'infrastructure ou autre visant à garantir la paix et la sécurité dans la région;***

Or. en

Amendement 506
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances ***et les pratiques*** autoritaires du

géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***exhorte les autorités géorgiennes à mettre fin à la persécution politique de l'opposition, de la société civile et des médias indépendants, et à libérer les prisonniers politiques Mzia Amaglobeli et Mikheil Saakashvili, l'activiste Mate Devidze et les chefs de l'opposition Nika Gvaramia, Badri Japaridze, Zurab Japaridze, Mamuka Khazaradze, Nika Melia, Irakli Okruashvili, Givi Targamadze et Giorgi Vashadze;*** soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 507
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union ***et à réduire les tensions politiques en respectant les accords conclus et en libérant les prisonniers politiques, dont Mikheil Saakashvili***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ***et invite l'Union et ses États membres à donner corps à cet accord afin de consolider cette avancée historique, notamment en soutenant le développement des infrastructures et d'autres projets qui servent également les intérêts de l'Europe***;

Or. en

Amendement 508
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;***	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***reconnaît l'Arménie comme un partenaire essentiel dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la coopération économique dans la région, soulignant que ses progrès démocratiques renforcent la crédibilité de l'Union dans le Caucase du Sud; souligne que l'élévation des relations entre l'Union et l'Arménie au rang de partenariat stratégique renforcerait l'engagement de l'Union à soutenir les partenaires démocratiques et les acteurs pacifiques dans la région;***

Or. el

Amendement 509
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan; ***rappelle que, dans le même temps, la Géorgie devrait s'aligner sur les principes centraux de l'Union en matière d'affaires étrangères et de sécurité, notamment le respect des***

sanctions contre la Russie; réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières reconnues internationalement;

Or. en

Amendement 510
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan; ***demande à l'Union de soutenir les processus de justice transitionnelle à la suite de cet accord de paix; demande instamment le respect de l'intégrité territoriale, le soutien à des processus de retour durables et la libération des 23 otages arméniens encore détenus par l'Azerbaïdjan;***

Or. en

Amendement 511
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la

voie de l'adhésion à l'Union; ***soutient*** l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	voie de l'adhésion à l'Union; ***regrette la nouvelle détérioration de la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Azerbaïdjan; se félicite de*** l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ***et encourage les deux pays à poursuivre leurs négociations en vue d'un accord de paix global, dans un esprit de bonne foi et dans le plein respect du droit international***;

Or. en

Amendement 512
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne ***les tendances autoritaires*** du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie ***de l'adhésion à l'Union***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne ***fermement la dérive autoritaire*** du gouvernement géorgien ***et son alignement croissant sur les discours anti-occidentaux***; invite ***à libérer immédiatement les prisonniers politiques et à rétablir pleinement les normes démocratiques; exhorte*** la Géorgie à revenir sur la voie ***européenne, conformément au choix clair de son peuple***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 513
Geadis Geadi, Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*

20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan***, qui devrait être assortie de la libération des 23 otages arméniens détenus illégalement par les autorités azerbaïdjanaises, en violation des droits de l'homme et du droit international***;

Or. el

Amendement 514
Martin Sonneborn

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient ***l'accord*** de paix ***d'août 2025*** entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***demande à l'Azerbaïdjan de libérer tous les prisonniers politiques, y compris les otages arméniens capturés au Haut-Karabakh;*** soutient ***un accord*** de paix ***juste*** entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan; ***condamne la fermeture par l'Azerbaïdjan des bureaux du CICR et des Nations unies;***

Or. en

Amendement 515
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***rappelle que les territoires géorgiens d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud restent sous occupation russe;*** soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 516
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud***; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. fr

Amendement 517
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud***; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur***	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 518
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ***et invite à sa signature rapide***;

Or. en

Amendement 519
Sebastiaan Stöteler, Jaroslav Bžoch, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; ***invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union;*** soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 520
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; ***condamne les tendances autoritaires du gouvernement géorgien; invite la Géorgie à revenir sur la voie de l'adhésion à l'Union***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;	20. souligne l'importance stratégique du Caucase du Sud; ***invite l'Union à mettre fin à son approche conflictuelle envers la Géorgie, qui ne fait qu'accroître la polarisation de la société et de la politique géorgiennes***; soutient l'accord de paix d'août 2025 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 521
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. exhorte la Turquie à soutenir et à faciliter la reprise et l'avancement des négociations sur le règlement de la question chypriote, dans le cadre convenu par les Nations unies, ce qui renforcerait également la coopération entre l'Union et la Turquie, conformément aux conclusions du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024;

Or. en

Amendement 522
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. se félicite de l'intention exprimée par les autorités islandaises d'organiser d'ici 2027 un référendum sur la reprise des négociations d'adhésion à l'Union d'ici 2027 et de s'engager à respecter le résultat de ce référendum, tel qu'il aura été démocratiquement exprimé par le peuple islandais;

Or. en

Amendement 523
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. souligne l'importance de promouvoir des relations plus approfondies avec la Norvège, en particulier dans le cadre du partenariat en matière de sécurité et de défense, ainsi que pour la gestion coopérative des stocks partagés et la poursuite des activités de pêche qui ont cours depuis longtemps; reconnaît le rôle crucial de la Norvège pour la sécurité énergétique de l'Union et invite à renforcer la coopération avec la Norvège en matière de résilience énergétique et de diversification de l'approvisionnement, qui constituent des outils essentiels pour l'autonomie stratégique de l'Union;

Or. en

Amendement 524
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. promeut des relations étroites avec d'autres pays d'Europe occidentale non membres de l'Union, en particulier la coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; se félicite dans ce contexte de la conclusion des négociations et de la mise en œuvre d'un large éventail de mesures relatives aux futures relations entre l'Union et la Suisse, qui marquent une étape importante dans le renforcement et l'approfondissement de ces relations déjà étroites; appelle de ses vœux la signature à bref délai de l'accord d'association entre l'Union, d'une part, et Andorre et Saint-Marin, d'autre part;

Or. en

Amendement 525
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. exprime sa solidarité avec la société syrienne, riche de sa diversité religieuse et ethnique, qui a souffert pendant plus d'une décennie sous le régime Assad, soutenu par l'Iran et la Russie, ainsi que sous l'emprise de groupes terroristes; soutient les efforts de justice transitionnelle et de réconciliation et exhorte les autorités syriennes à intensifier leurs efforts pour inclure toutes les composantes de la société syrienne dans la prise de décision, à progresser dans la mise en œuvre de l'accord avec les Forces démocratiques syriennes dans le nord-est et à continuer de faciliter des enquêtes rapides, transparentes et indépendantes sur les

actes visant les communautés religieuses et ethniques, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer la violence sectaire et lutter contre l'impunité; reconnaît les énormes lacunes en matière de ressources financières et humaines pour reconstruire le pays et soutient la décision de l'Union de lever les sanctions sectorielles, conformément à la position des États-Unis et du Royaume-Uni, et de fournir une aide au développement importante, en plus de l'aide humanitaire, comme annoncé lors de la première partie de la conférence de Bruxelles pour la Syrie de 2025; soutient l'organisation prochaine des Journées de la société civile de la conférence de Bruxelles à Damas; invite l'Union et les États membres à redoubler d'efforts pour surveiller et lutter contre le terrorisme en Syrie et à s'attaquer à la situation dans les camps d'Al-Hol et de Roj; condamne toutes les atteintes à l'intégrité territoriale de la Syrie ainsi que les tentatives visant à instrumentaliser les communautés ethniques et religieuses en Syrie, notamment par ses voisins, la Turquie et Israël;

Or. en

Amendement 526
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. regrette que la Turquie continue de contester la souveraineté et les droits souverains d'États membres de l'Union; rappelle que le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union est subordonné au plein respect des critères de Copenhague et à la normalisation de ses relations avec tous les États membres de l'Union,

notamment la République de Chypre; invite à la reprise rapide des pourparlers sur le règlement de la question chypriote dans le cadre convenu par les Nations unies et exhorte la Turquie et les dirigeants chypriotes turcs à s'engager de manière constructive; demande que soient respectés le statut de la zone tampon et le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre; exhorte la Turquie et les dirigeants chypriotes turcs à cesser et à annuler toutes les activités unilatérales, y compris à Varosha, et à s'abstenir de toute nouvelle action et provocation, y compris les efforts visant à améliorer le statut de l'entité sécessionniste dans la partie occupée de Chypre;

Or. en

Amendement 527
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. exhorte les autorités azerbaïdjanaises à libérer immédiatement et sans condition les 23 otages arméniens détenus à la suite de l'attaque menée par l'Azerbaïdjan contre la région du Haut-Karabakh, conformément aux résolutions précédentes du Parlement européen; exige que l'Azerbaïdjan retire immédiatement ses forces militaires des territoires souverains de l'Arménie, conformément au droit international et dans le plein respect de l'intégrité territoriale de l'Arménie;

Or. en

Amendement 528
Małgorzata Gosiewska, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite l'Union à reconnaître et à prendre dûment en considération les réalisations démocratiques et le programme de réformes de l'Arménie dans ses relations avec la région du Caucase du Sud, notamment dans le cadre des négociations et des initiatives de sécurité régionale, renforçant ainsi le rôle de l'Arménie en tant que partenaire stable et réformateur;

Or. en

Amendement 529
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite l'Union à élever ses relations avec l'Arménie à un niveau qualitativement nouveau, notamment par la mise en place d'un partenariat stratégique, en reconnaissance des réformes démocratiques menées par l'Arménie, de son engagement en faveur de l'adhésion à l'Union et de ses efforts actifs en faveur de la consolidation de la paix;

Or. en

Amendement 530
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Jordan Bardella, Tom Vandendriessche, Hermann Tertsch, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne que l'occupation continue des territoires arméniens par les forces azerbaïdjanaises constitue une violation grave de la souveraineté et du droit international, et invite l'Union à exiger un retrait immédiat et complet;

Or. en

Amendement 531
Miriam Lexmann, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. soutient résolument les activités de la mission de l'Union européenne en Arménie (EUMA) et souligne le rôle important qu'elle joue; invite l'EUMA à continuer de suivre de près l'évolution de la situation en matière de sécurité sur le terrain, à fournir des informations transparentes au Parlement et à contribuer activement aux efforts de résolution des conflits; se félicite de la prolongation du mandat de l'EUMA et de l'augmentation de ses effectifs; demande aux autorités azerbaïdjanaises d'accepter pareille mission civile de leur côté de la frontière également;

Or. en

Amendement 532
Loucas Fourlas

Proposition de résolution

Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. souligne qu'en l'absence d'un changement de cap radical de la part du gouvernement turc, le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union ne peut pas reprendre;

Or. en

Amendement 533
Miriam Lexmann, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. demande l'application pleine et entière de toutes les ordonnances de la Cour internationale de justice, notamment celle du 17 novembre 2023 prévoyant des mesures conservatoires qui permettraient aux personnes qui ont fui le Haut-Karabakh d'y retourner en toute sécurité, rapidement et librement; réitère son appel en faveur d'enquêtes indépendantes sur les abus commis par les forces azerbaïdjanaises dans le Haut-Karabakh; demande de nouveau aux autorités azerbaïdjanaises de permettre le retour en toute sécurité de la population arménienne au Haut-Karabakh, d'ouvrir un véritable dialogue approfondi et transparent avec celle-ci, d'offrir des garanties solides en ce qui concerne la protection de ses droits, notamment ses droits fonciers et de propriété, de protéger son identité distincte ainsi que ses droits civiques, culturels, sociaux et religieux, et de s'abstenir de tout discours incendiaire qui pourrait inciter à la discrimination à l'encontre des Arméniens;

Or. en

Amendement 534
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. demande une réponse plus ferme de l'Union face au refus persistant de la Turquie de mettre en œuvre les obligations qu'elle a contractées envers l'Union, notamment l'extension de l'application du protocole additionnel à l'accord d'Ankara à tous les États membres, y compris la République de Chypre, et souligne que des progrès dans les relations entre l'Union et la Turquie ne peuvent être réalisés que sur la base d'un engagement constructif de la Turquie sur toutes les questions importantes pour l'Union, y compris la question chypriote, et par le respect intégral du droit international et des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 535
Miriam Lexmann, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. se félicite de l'essor positif des relations bilatérales entre l'Union et l'Arménie, que les autorités d'Erevan soutiennent largement; demande à la Commission et au Conseil de soutenir activement le souhait de l'Arménie de coopérer davantage avec l'Union, y compris la possibilité de faire passer les

relations au niveau d'un partenariat stratégique;

Or. en

Amendement 536
Sebastiaan Stöteler, Jaroslav Bžoch, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	***supprimé***

Or. en

Amendement 537
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale; ***réaffirme ses préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité de renforcer la présence de l'Union dans la région en réaction à celles-ci; attire l'attention sur l'hésitation des États d'Asie centrale à soutenir la guerre d'agression menée par la Russie, compte tenu de l'effet de cette guerre sur l'ensemble de la région; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement***

des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie, compte tenu de son importance géostratégique; invite les autorités des États d'Asie centrale, en particulier le Kazakhstan, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, à coopérer étroitement avec l'Union, et en particulier son envoyé chargé des sanctions; encourage la Commission et les États membres à continuer de promouvoir des réformes politiques et économiques qui renforcent l'état de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 538
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale; ***constate avec inquiétude que les autorités des cinq pays d'Asie centrale ont, à des degrés divers, réprimé la dissidence et renforcé le contrôle de la liberté d'expression au cours des dernières années, notamment en intensifiant les intimidations, le harcèlement et les poursuites à l'encontre des militants et des journalistes critiques; souligne que l'Union doit veiller en priorité à ce que les autorités du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, mais aussi du Kazakhstan, rendent compte de leurs violations des droits de l'homme et du recul de la démocratie, car l'autoritarisme croissant dans la région est contraire aux normes et aux valeurs de l'Union et constitue également un***

obstacle au renforcement des relations commerciales et économiques avec la région;

Or. en

Amendement 539
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne ***qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie*** centrale;	21. souligne ***l'importance stratégique de l'Asie*** centrale; ***constate que les gouvernements d'Asie centrale sont enthousiastes à l'idée de transformer leurs vastes gisements d'éléments de terres rares et de métaux rares en une nouvelle source de revenus qui stimulerait leur économie; déplore que l'Union continue d'accuser un retard dans la lutte pour l'influence dans cette région et qu'elle ne parvienne pas à rivaliser efficacement avec la Chine, la Russie, la Turquie et les États-Unis; déplore que le financement de l'Union manque de stratégie et d'objectifs clairs; invite instamment l'Union à approfondir ses liens économiques avec les pays d'Asie centrale, à investir dans l'énergie, les infrastructures et les transports, et à renforcer sa coopération avec les gouvernements de cette région dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue et l'immigration clandestine;***

Or. en

Amendement 540
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale; ***se félicite de la conclusion de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union et la République kirghize; rappelle que les droits de l'homme constituent un élément essentiel de l'accord; se déclare préoccupé par la situation inquiétante des droits de l'homme dans le pays; s'attend à ce que, compte tenu des récents reculs enregistrés dans ces domaines, le gouvernement kirghize prenne des mesures concrètes pour répondre aux préoccupations urgentes soulignées par le Parlement européen dans sa résolution P10_TA(2025)0171;***

Or. en

Amendement 541
Alberico Gambino, Carlo Fidanza

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale; ***souligne l'importance du premier sommet UE-Asie centrale, les 3 et 4 avril 2025, qui représente un tournant stratégique dans les relations entre les deux parties et le début d'un dialogue structuré qui reconnaît pleinement le rôle central joué par la région comme carrefour entre l'Europe et l'Asie, en particulier à un moment historique marqué par de profondes mutations géopolitiques;***

Or. en

Amendement 542
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale; ***se félicite du premier sommet UE-Asie centrale qui s'est tenu en avril 2025; invite à un engagement accru avec les partenaires de l'Union dans la région afin de détourner la pression russe et chinoise; insiste sur l'importance de la région pour la sécurité énergétique de l'Europe et le commerce des matières premières critiques;***

Or. en

Amendement 543
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale; ***souligne que les pays d'Asie centrale constituent des partenaires économiques clés pour assurer l'autonomie énergétique de l'Union à travers l'approvisionnement en métaux critiques, indispensables à la transition énergétique du continent;***

Or. fr

Amendement 544
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union ***en Asie centrale***;	21. ***exprime ses préoccupations concernant l'influence exercée par la Russie et la Chine en Asie centrale et*** souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union ***dans la région***;

Or. en

Amendement 545
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale;	21. souligne qu'il est urgent de renforcer la présence politique et économique de l'Union en Asie centrale***, ainsi que de coopérer pour améliorer la situation des droits de l'homme dans la région***;

Or. en

Amendement 546
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite de la nouvelle priorité accordée par la Commission européenne

à la Méditerranée et au voisinage méridional, avec un commissaire spécifique et des services associés, ainsi que le prochain pacte européen pour la Méditerranée; demande instamment que soit consolidée, dans ce cadre, la coopération avec des partenaires tels que le Maroc, notamment en ce qui concerne le traitement collectif de questions d'intérêt commun telles que les défis liés aux flux migratoires ou la stabilisation de la situation fragile en Libye, qui a des conséquences directes et tangibles pour l'Union;

Or. en

Amendement 547
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne l'importance d'un soutien continu et accru de l'Union au peuple afghan, en particulier aux femmes et aux filles, ainsi qu'à toutes les personnes dont les droits sont constamment bafoués par les talibans; préconise de subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, sur la base des cinq critères fixés par le Conseil et des recommandations du rapporteur spécial des Nations unies;

Or. en

Amendement 548
Alberico Gambino, Carlo Fidanza

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission et le Service européen pour l'action extérieure à promouvoir des initiatives de coopération conjointe dans des domaines stratégiques tels que les infrastructures énergétiques (en particulier dans le secteur hydroélectrique), le développement durable et la culture, en s'appuyant sur les expériences positives des États membres déjà actifs dans la région;

Or. en

Amendement 549
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. soutient le rétablissement de toutes les sanctions et restrictions liées au nucléaire précédemment levées par l'ONU et l'Union à l'encontre de l'Iran en raison du non-respect par ce dernier des engagements pris dans le cadre du plan d'action global commun (PAGC); réitère son soutien au peuple iranien et à son mouvement de protestation déclenché par la mort brutale de Mahsa Amini; demande une nouvelle fois au Conseil de désigner le Corps des gardiens de la révolution islamique comme une organisation terroriste, et d'imposer des sanctions de l'Union à l'encontre des responsables de violations des droits de l'homme en Iran;

Or. en

Amendement 550

Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique; ***se félicite de l'adoption par le Conseil du mandat de l'Union visant à engager des négociations avec les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en vue de conclure des accords de partenariat stratégique (APS) bilatéraux, et souligne leur rôle dans le renforcement des liens commerciaux et de la stabilité dans la région;***

Or. en

Amendement 551
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité ***de renforcer et d'approfondir*** la coopération ***de l'Union avec les pays du Golfe en matière de*** migration, ***de*** transformation numérique, ***de*** sécurité et ***de*** transition écologique;	22. souligne la nécessité ***d'une mise en œuvre efficace de la stratégie de l'Union pour le Golfe grâce à des partenariats stratégiques adaptés à chaque pays du Golfe; souligne que*** la coopération ***renforcée devrait donner la priorité à la*** migration, ***la*** transformation numérique, ***la*** sécurité et ***la*** transition écologique; ***se félicite de la conclusion fructueuse du premier sommet UE-CCG, qui marque une étape décisive dans la promotion d'un partenariat global en faveur de la sécurité et de la prospérité mondiales et régionales;***

Or. en

Amendement 552
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. ***se félicite de l'engagement positif entre l'Union et le Conseil de coopération du Golfe, deux des principaux acteurs de la Méditerranée élargie;*** souligne***, en ce sens,*** la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, ***d'énergie,*** de sécurité***, y compris dans la lutte contre la radicalisation et le terrorisme,*** et de transition écologique;

Or. en

Amendement 553
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique; ***se félicite de l'opération Atalante dans la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden; souligne le rôle essentiel de l'opération Aspides pour protéger les voies de navigation des côtes yéménites;***

Or. fr

Amendement 554
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique; ***souligne que cette coopération doit être fondée sur un véritable engagement commun en faveur du respect du droit international, notamment des droits de l'homme, du droit international humanitaire et de la charte des Nations unies;***

Or. en

Amendement 555
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique; ***se félicite du rôle diplomatique croissant joué par les pays du Golfe dans la stabilité internationale et la médiation des conflits;***

Or. en

Amendement 556
Alice Teodorescu Måwe, Miriam Lexmann, Lukas Mandl, Hildegard Bentele, Antonio López-Istúriz White, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique; ***reconnaît en même temps, avec une profonde préoccupation, que le Qatar héberge et aide activement les dirigeants du Hamas;***

Or. en

Amendement 557
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique ***de manière à procurer des avantages directs et rentables pour les États membres***;

Or. en

Amendement 558
Robert Biedroń

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique***, tout en insistant sur la mise en œuvre des réformes en matière de droits de l'homme***;

Or. en

Amendement 559
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de ***lutte contre le terrorisme, les mouvements islamistes radicaux, de*** migration, de transformation numérique, de sécurité et de transition écologique;

Or. en

Amendement 560
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de ***transition écologique***;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité ***d'innovation*** et de ***recherche et développement***;

Or. en

Amendement 561
Sebastiaan Stöteler, Jaroslav Bžoch, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de ***transition écologique***;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique, de sécurité et de ***lutte contre le terrorisme***;

Or. en

Amendement 562
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique***,*** de sécurité ***et de transition écologique***;	22. souligne la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération de l'Union avec les pays du Golfe en matière de migration, de transformation numérique ***et*** de sécurité;

Or. en

Amendement 563
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. condamne le rôle déstabilisateur joué par l'Iran au Proche et Moyen-

Orient, en particulier son soutien militaire à divers acteurs non étatiques, tels que le Hamas et le Hezbollah, ainsi qu'aux Houthis, qui compromet la sécurité régionale; exprime sa profonde préoccupation quant à l'avancement du programme nucléaire iranien, qui dépasse toute justification civile crédible; souligne que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC) et a refusé de coopérer dans le conflit qui l'oppose à l'Agence internationale de l'énergie atomique; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de renoncer à se doter d'une capacité nucléaire militaire, ainsi que l'absence de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite la VP/HR à présenter à l'égard de l'Iran une stratégie révisée qui permette de faire face à toute éventualité;

Or. en

Amendement 564
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne le rôle stratégique de la Méditerranée orientale dans la diversification énergétique et la sécurité d'approvisionnement de l'Union; invite à un engagement accru de l'Union dans la région, notamment en soutenant des projets qui relient les ressources de la Méditerranée orientale au marché énergétique de l'Union, tout en garantissant le plein respect du droit international de la mer tel qu'il est reflété dans la CNUDM et les droits souverains de la République de Chypre et de la Grèce;

Or. en

Amendement 565
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne la nécessité pour l'Union de renforcer sa coopération avec les pays méditerranéens dans les domaines d'intérêt commun; souligne à cet égard que le nouveau pacte pour la Méditerranée conclu avec dix partenaires méditerranéens sera essentiel pour approfondir l'engagement de l'Union auprès de ces pays dans des domaines clés tels que le commerce, la sécurité, le développement des compétences et de l'emploi, la culture et la connectivité des transports;

Or. en

Amendement 566
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. reconnaît les efforts déployés par certains États arabes, ainsi que par Israël, pour normaliser les relations diplomatiques dans le cadre des accords d'Abraham; invite l'Union à soutenir les initiatives en faveur d'un large soutien régional et international à l'amélioration des relations entre Israël et les États arabes à l'avenir;

Or. en

Amendement 567
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. rappelle que l'Egypte, la Tunisie et le Maroc sont des partenaires clefs pour la lutte contre l'islamisme et l'immigration illégale; souhaite la conclusion et le renforcement des partenariats avec ces pays;

Or. fr

Amendement 568
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. condamne fermement les attaques déstabilisantes menées par les houthis contre les navires commerciaux ainsi que militaires transitant par la mer Rouge; souligne que ces attaques ont considérablement perturbé le commerce mondial, étant donné que les compagnies maritimes sont contraintes de rediriger une grande partie du trafic de la mer Rouge via la pointe méridionale de l'Afrique; appelle à une action collective et encourage l'Union à s'engager davantage et à renforcer la coopération internationale; demande instamment que des mesures soient prises pour garantir la liberté de navigation sur l'une des voies navigables les plus importantes au monde; demande l'arrêt immédiat de ces attaques illégales;

Or. en

Amendement 569
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; ***invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC*** avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union***, non seulement pour la sécurité régionale, mais aussi pour la sauvegarde des routes commerciales mondiales, la protection de la liberté de navigation et la garantie de la résilience face à la coercition économique; est préoccupé par le fait que l'intensification de la concurrence entre les grandes puissances dans la région, en particulier entre les États-Unis et la Chine, limite de plus en plus la capacité de l'Union à poursuivre son propre programme de promotion du multilatéralisme et de solutions coopératives dans la région; souligne, dans ce contexte, que le dialogue Asie-Europe est toujours paralysé en raison des tensions géopolitiques avec la Russie***; ***encourage, à cette fin, une coordination plus étroite en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense*** avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;

Or. en

Amendement 570
Željana Zovko, David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; ***souligne la nécessité pour l'Union d'approfondir son engagement dans le cadre du QUAD; encourage l'Union à renforcer sa coopération avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et l'Indonésie dans le domaine de la gouvernance des océans au moyen de dialogues de haut niveau sur les affaires océaniques et la pêche; se félicite du lancement de discussions exploratoires concernant l'association éventuelle de l'Australie à Horizon Europe;***

Or. en

Amendement 571
Michael Gahler, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon ***et Taïwan***; ***réaffirme que le détroit de Taïwan est une zone maritime internationale et soutient le droit à la liberté de navigation des démocraties européennes et de leurs partenaires partageant les mêmes valeurs, soulignant que la paix et la stabilité dans le détroit de***

Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;

Or. en

Amendement 572
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union***, en particulier dans le contexte de la présence militaire croissante de la Chine dans la région et de son comportement agressif en mer de Chine méridionale***; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;

Or. de

Amendement 573
Wouter Beke, Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; ***souligne qu'une coopération plus étroite entre l'Union et***

les États membres de l'ASEAN est essentielle à cet égard;

Or. en

Amendement 574
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon***, Taïwan et les États membres de l'ASEAN***;

Or. en

Amendement 575
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur ***des règles*** revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec ***des*** partenaires ***partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon***;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur ***les Nations unies*** revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec ***tous les*** partenaires ***de la région indo-pacifique***;

Or. en

Amendement 576
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon***, ainsi que les Philippines***;

Or. es

Amendement 577
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon ***et Taïwan***;

Or. en

Amendement 578
Miriam Lexmann

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon ***et Taïwan***;

Or. en

Amendement 579
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon;	23. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et fondée sur des règles revêt un intérêt vital pour l'Union; invite à tisser des liens plus étroits dans le domaine de la PESC avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon ***et Taïwan***;

Or. en

Amendement 580
Michael Gahler, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. rappelle que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime une inquiétude

face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan par des mesures politiques, économiques, militaires, cybernétiques et cognitives de plus en plus intensives; encourage l'Union et les États membres à coopérer plus étroitement et à favoriser les dialogues stratégiques avec Taïwan afin de contrer les menaces communes, telles que le sabotage des infrastructures sous-marines critiques, et les risques émergents posés par les régimes autoritaires; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; souligne que les revendications territoriales de la Chine concernant Taïwan n'ont aucun fondement au regard du droit international, qu'aucune des deux parties n'est subordonnée à l'autre et que seul le gouvernement démocratiquement élu de Taïwan peut représenter le peuple taïwanais sur la scène internationale; exprime son soutien sans réserve à la participation significative de Taïwan aux organisations internationales et à la gouvernance mondiale;

Or. en

Amendement 581
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. rappelle, dans ce contexte, le partenariat stratégique que l'Union entretient avec le Japon et qui devrait servir de modèle pour une relation bilatérale fructueuse permettant

d'élaborer efficacement des politiques dans les enceintes multilatérales; se félicite de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2025, de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, parallèlement à l'accord de partenariat économique existant, et encourage la mise en œuvre des dispositions de l'accord de partenariat stratégique visant à renforcer la coopération en matière de sécurité et de défense, notamment le lancement d'un dialogue régulier entre le Japon et l'Union sur la sécurité et la défense, la collaboration sur les questions de défense liées à l'industrie, l'exploration d'une participation mutuelle à des initiatives de défense et la poursuite des travaux sur un accord relatif à la sécurité de l'information; reconnaît également l'intensification de la coopération dans des domaines tels que la sécurité maritime, le cyberespace, l'espace et la non-prolifération, ainsi que les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. en

Amendement 582
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne l'importance stratégique du partenariat entre l'Union et la Corée du Sud en tant que pierre angulaire de l'engagement de l'Union dans la région indo-pacifique, fondé sur des valeurs démocratiques communes, le droit international et un engagement en faveur de la stabilité régionale; souligne que le renforcement de la coopération en

matière de sécurité avec la Corée du Sud contribue de manière significative au maintien d'un ordre fondé sur des règles et à la lutte contre les activités déstabilisatrices dans la région indo-pacifique; se félicite à cet égard de la signature d'un partenariat entre l'Union et la Corée du Sud en matière de sécurité et de défense;

Or. en

Amendement 583
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite à l'élaboration d'une stratégie indo-pacifique globale et cohérente de l'Union qui reflète l'importance stratégique croissante de la région, renforce la coopération en matière de sécurité avec les alliés démocratiques, contrecarre l'influence autoritaire et garantit des routes maritimes ouvertes et sûres;

Or. en

Amendement 584
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne la nécessité d'approfondir les relations politiques et économiques de l'Union avec Taïwan, notamment la coopération en matière de technologie, de chaînes d'approvisionnement et de santé

publique; soutient la participation significative de Taïwan aux forums multilatéraux;

Or. en

Amendement 585
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. salue à cet égard la coopération menée actuellement avec le Japon sur un projet parallèle visant à mettre au point un avion de combat de nouvelle génération;

Or. en

Amendement 586
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. reconnaît l'importance stratégique de la République de Corée en tant que partenaire démocratique clé en Asie de l'Est, avec lequel l'Union a établi un partenariat global englobant le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; rappelle que l'accord de libre-échange UE-Corée du Sud, le premier du genre avec un partenaire asiatique, a considérablement renforcé l'intégration économique, tandis que la collaboration en cours s'étend à la non-prolifération, à la cybersécurité, à la lutte contre le terrorisme et à la gestion des crises; souligne le rôle essentiel de la

Corée du Sud dans la stabilité régionale, notamment pour relever les défis sécuritaires dans la péninsule coréenne, et invite à une coordination renforcée au sein des enceintes multilatérales afin de maintenir la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation; se félicite, dans ce contexte, de la mise en place du partenariat de sécurité et de défense; souligne que ce partenariat offre un cadre structuré de dialogue et de coopération sur l'ensemble des questions de sécurité et de défense, y compris les dialogues stratégiques annuels au niveau ministériel; soutient l'ambition d'approfondir la coopération pratique dans des domaines tels que la sécurité maritime, en s'appuyant sur des opérations conjointes comme l'opération Atalanta et en examinant de nouveaux engagements dans le cadre de l'initiative de présences maritimes coordonnées de l'Union; souligne enfin que l'institutionnalisation de ce partenariat de sécurité et de défense consolide la position de la Corée du Sud comme l'un des principaux partenaires indo-pacifiques de l'Union et fournit une base solide pour une action commune à long terme afin de relever les défis géopolitiques communs;

Or. en

Amendement 587
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. salue l'approfondissement du partenariat stratégique de l'Union avec le Japon, souligné par les récents sommets UE-Japon, et l'expansion des initiatives conjointes dans les domaines du

commerce, des technologies et de la sécurité; reconnaît le Japon comme l'allié principal de l'Union dans la région indo-pacifique et un partenaire clé pour le maintien du multilatéralisme, de la cybersécurité, de la sécurité maritime et de la transition écologique; encourage un alignement plus poussé dans des domaines cruciaux tels que la connectivité numérique, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et l'innovation conjointe dans le cadre de la stratégie «Global Gateway», et invite à des dialogues stratégiques réguliers de haut niveau afin de renforcer les intérêts et les valeurs partagés;

Or. en

Amendement 588
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. souligne l'importance d'approfondir les liens avec la Nouvelle-Zélande, partenaire de longue date partageant de fortes affinités politiques, culturelles et normatives avec l'Union; souligne que la Nouvelle-Zélande a fait preuve d'un leadership constant en matière de diplomatie multilatérale, de désarmement nucléaire et d'action climatique, ce qui en fait un allié indispensable pour la promotion d'objectifs mondiaux communs; se félicite de la conclusion de l'accord de libre-échange UE-Nouvelle-Zélande, qui marque une étape importante dans le renforcement de la coopération économique, tout en reconnaissant le potentiel d'expansion des travaux conjoints en matière de sécurité et de

connectivité;

Or. en

Amendement 589
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. se félicite des résultats du sommet UE-Japon de 2025 et de l'approfondissement du partenariat stratégique, y compris la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique (APE) et de nouveaux arrangements sur la cybersécurité, les semi-conducteurs et la connectivité sécurisée;

Or. en

Amendement 590
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quinquies. souligne l'importance de renforcer la coopération stratégique avec l'Australie, partenaire partageant les mêmes valeurs et l'engagement de l'Union en faveur de la démocratie, des droits de l'homme, du droit international et d'un ordre mondial fondé sur des règles; souligne que la position géographique de l'Australie et son rôle actif dans la sécurité régionale en font un acteur central pour la préservation de la stabilité dans la région indo-pacifique; se félicite, à cet égard, de l'annonce faite

lors du sommet des dirigeants du G7 en Alberta par le président du Conseil européen, António Costa, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le Premier ministre, Anthony Albanese, de lancer des négociations sur un partenariat de sécurité et de défense; souligne que cette initiative reflète une reconnaissance croissante de l'interdépendance des sécurités européenne et indo-pacifique et offre l'occasion d'élargir l'action commune face aux défis de sécurité mondiale; souligne que ces négociations, conjuguées à un engagement renouvelé en faveur de la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'Australie et l'Union, témoignent d'une forte dynamique dans les relations bilatérales, renforçant non seulement les liens économiques et technologiques, mais aussi la résilience collective et la confiance stratégique;

Or. en

Amendement 591
David McAllister, Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 sexies. souligne l'importance politique et géostratégique accrue des pays d'Océanie, notamment du Forum des îles du Pacifique (FIP), et invite l'Union et ses États membres à accroître leur engagement diplomatique dans cette région, si possible en étroite coopération avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande;

Or. en

Amendement 592

Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que ***l'accélération de la militarisation*** de la Chine, ainsi que ses ***partenariats*** militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. ***estime que les relations entre l'Union et la Chine seront déterminantes pour notre prospérité économique et notre sécurité nationale futures; souligne que l'Union et la Chine ont un intérêt commun à entretenir une relation constructive, stable, équilibrée et mutuellement bénéfique, à soutenir le multilatéralisme et un ordre international fondé sur des règles;*** estime que ***l'augmentation des dépenses militaires*** de la Chine, ainsi que ses ***liens*** militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle***; se déclare profondément préoccupé par les quantités importantes de produits à double usage exportées par des entreprises chinoises vers la Russie et utilisées dans la guerre d'agression contre l'Ukraine, ainsi que par leur participation soutenue au contournement des sanctions; réitère la nécessité pour l'Union de réduire les risques dans la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques***; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et ***la responsabilité en matière de droits de l'homme avec*** un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 593
David McAllister

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts; ***confirme que considérer la Chine à la fois comme un partenaire, un concurrent économique et un rival systémique demeure un cadre d'analyse utile; souligne toutefois que cette approche ne constitue pas une orientation stratégique suffisante à long terme; invite à un débat structuré entre les États membres sur l'avenir des relations de l'Union avec la Chine afin de définir les objectifs stratégiques de l'Union; souligne que seule la définition d'une vision à long terme des relations entre l'Union et la Chine permettra à l'Union de concevoir une politique cohérente, crédible et efficace, et invite la Commission et le Conseil à présenter des propositions à cet effet;***

Or. en

Amendement 594
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un

enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts; ***dénonce le système de travail forcé mis en place par le régime chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang et au Tibet, ainsi que la terreur, l'oppression et les violations systématiques des droits de l'homme qui règnent en Chine continentale, à Hong Kong et à Macao; prend acte des menaces croissantes et des actions déstabilisatrices de la Chine à l'égard de ses voisins, ainsi que de ses tentatives de nuire aux sociétés démocratiques, aux institutions et à la sécurité économique de l'Union; souligne qu'il est urgent de poursuivre la politique de réduction des risques et de réduction de la dépendance de l'Union à l'égard de la Chine dans des secteurs clés;***

Or. en

Amendement 595
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; ***réitère son inquiétude face aux violations de la paix et de la stabilité par la Chine dans le détroit de Taïwan et les eaux internationales environnantes, notamment les manœuvres aériennes et maritimes de grande envergure telles que les exercices «Strait Thunder–2025A» en***

avril 2025, ainsi que les incidents les plus récents enregistrés en septembre 2025, impliquant des incursions d'avions et de navires de guerre chinois dans l'espace aérien et les eaux territoriales de Taïwan, qui entravent la liberté de navigation; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 596
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit ***adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos*** intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit ***reconnaître le changement de politique de la Chine, qui fait de ce pays un concurrent et un rival systémique de plus en plus important; souligne la nécessité de coopérer avec la Chine face aux défis mondiaux tels que le changement climatique, tout en réduisant notre dépendance dans les secteurs et les matières premières critiques, et en recherchant des conditions de concurrence plus équilibrées et une plus grande réciprocité dans les échanges commerciaux et les investissements; considère, parallèlement, que l'Union doit agir de concert en matière de sécurité et de droits de l'homme, en protégeant ses valeurs et ses*** intérêts;

Or. en

Amendement 597
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle***, dans le cadre de ses efforts visant à redéfinir l'ordre mondial; rappelle que la Chine est un partenaire, un concurrent économique et un rival systémique, en particulier dans les domaines de la transformation numérique et de la transition climatique***; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et ***la responsabilité en matière de droits de l'homme avec*** un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 598
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle;

souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

exprime sa préoccupation quant au possible changement de la politique étrangère chinoise, qui pourrait passer d'une attitude fortement affirmée à une attitude ouvertement agressive; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts; ***exprime son soutien continu et indéfectible à Taïwan;***

Or. en

Amendement 599
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts; ***réaffirme l'importance de maintenir la paix en mer de Chine orientale; invite l'Union et ses États membres à accroître leurs investissements et leurs échanges commerciaux avec Taïwan;***

Or. en

Amendement 600
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ***ainsi que*** ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ***son attitude affirmée envers ses voisins, avec des tentatives de modifier unilatéralement le statu quo, et*** ses partenariats militaires et politiques ***récemment renforcés*** avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 601
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération ***de la militarisation*** de la Chine***, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu*** géopolitique ***majeur du XXIe siècle***; souligne que l'Union doit adopter une stratégie ***multidimensionnelle*** qui ***combine*** une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter ***le droit international et*** un engagement économique ***préservant*** nos intérêts;	24. estime que l'accélération ***du développement multilatéral*** de la Chine ***constitue une opportunité*** géopolitique ***majeure***; souligne que l'Union doit adopter une stratégie ***globale*** qui ***allie*** une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter un engagement économique ***afin de protéger et de promouvoir*** nos intérêts;

Or. en

Amendement 602

Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts; ***estime néanmoins que les problèmes internationaux exigent des solutions internationales dans le cadre de l'ONU;***

Or. el

Amendement 603
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; ***s'inquiète des risques découlant de cette nouvelle phase des relations sino-russes et*** souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 604
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine***, y compris ses intimidations à l'encontre de Taïwan***, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle***; souligne la nécessité de se dissocier de la Chine***; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 605
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie ***et*** la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international ***et un engagement*** économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie***,*** la Corée du Nord ***et l'Iran***, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international ***avec une stratégie*** économique ***qui crée des conditions équitables pour les États membres de***

l'Union et préservant nos intérêts;

Or. de

Amendement 606
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; ***est particulièrement préoccupé par l'attitude agressive de la Chine envers Taïwan;*** souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 607
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes	24. estime que l'accélération de la militarisation de la Chine, ainsi que ses partenariats militaires et politiques avec la Russie et la Corée du Nord***, et leur opposition à l'ordre international fondé sur des règles***, constituent un enjeu géopolitique majeur du XXIe siècle; souligne que l'Union doit adopter une

visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

stratégie multidimensionnelle qui combine une diplomatie fondée sur des principes visant à faire respecter le droit international et un engagement économique préservant nos intérêts;

Or. en

Amendement 608
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. souligne que la poursuite de la coopération économique entre l'Union et la République populaire de Chine doit faire l'objet d'une réévaluation fondamentale dans le contexte du soutien chinois à l'économie de la guerre russe, y compris une stricte conditionnalité de l'investissement et des échanges commerciaux, une clause obligatoire sans Russie pour les biens à double usage et la règle claire d'exclusion de la Chine de l'aide à la reconstruction de l'Ukraine; demande en outre à l'Union de renforcer sa résilience économique vis-à-vis de la Chine en réduisant les risques et de ne poursuivre sa coopération que lorsqu'il existe des garanties claires et exécutoires contre les opérations de contournement avec la Russie;

Or. de

Amendement 609
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. condamne fermement les exercices militaires injustifiés de la République populaire de Chine du 2 avril 2025, ses provocations militaires répétées à l'encontre de Taïwan et son renforcement militaire continu qui altère l'équilibre des pouvoirs dans la région indo-pacifique, et réaffirme son rejet catégorique de toute modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan; salue la retenue et la réaction disciplinée des autorités taïwanaises et plaide pour des échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 610
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. condamne le fait que la Corée du Nord ait, ces dernières années et en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, procédé à des tirs répétés de missiles balistiques à une fréquence sans précédent et selon des méthodes inédites, tout en renforçant ses capacités nucléaires, tant qualitativement que quantitativement; souligne que ce comportement constitue une menace grave et imminente non seulement pour les pays de la région indo-pacifique, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale;

Or. en

Amendement 611
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. constate qu'en 2024, les dépenses militaires des États-Unis à elles seules s'élevaient à près de 1 000 milliards de dollars américains, tandis que les dépenses militaires combinées de l'Europe et du Canada atteignaient près de 500 milliards de dollars américains; relève, en revanche, que les dépenses militaires de la Chine s'élevaient à environ 300 milliards de dollars USD; constate qu'au total, les pays de l'OTAN représentent près de 60 % des dépenses militaires mondiales;

Or. en

Amendement 612
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. condamne la relation «sans limites» qu'entretient la République populaire de Chine avec la Russie, son soutien persistant à la machine de guerre russe et son contournement des sanctions imposées à la Russie en conséquence de sa guerre d'agression contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 613
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. condamne une nouvelle fois la destruction par la Chine des libertés politiques et de l'autonomie de Hong Kong, en violation de ses obligations, ainsi que les violations des droits de l'homme qui en résultent, y compris la répression transnationale menée à l'encontre d'individus situés en dehors de Hong Kong; est préoccupé par le rôle de Hong Kong s'agissant d'aider la Russie à contourner les sanctions en vigueur et à acquérir des composants critiques pour la production d'armes, qui est la conséquence directe de la destruction par la Chine des libertés, de l'autonomie et de l'état de droit dont jouissait la ville; invite la Commission et les États membres à prendre des mesures immédiates, en coordination avec les alliés transatlantiques, pour répondre au contournement des sanctions par l'intermédiaire de la Chine continentale et de Hong Kong;

Or. en

Amendement 614
Miriam Lexmann, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quinquies. invite la Commission et le Conseil à réexaminer le statut du Bureau de commerce de Hong Kong à Bruxelles ainsi que le statut autonome de Hong Kong à la lumière de la loi sur la sécurité nationale et de la violation par la République Populaire de Chine de ses

engagements internationaux, dont des violations de la déclaration commune sino-britannique, du principe «un pays, deux systèmes», des mesures portant atteinte à l'autonomie de Hong Kong, de la répression des figures de l'opposition, et de l'érosion de l'état de droit; invite le SEAE à suivre de près les procès des prisonniers politiques à Hong Kong et à demander la libération de tous les prisonniers politiques, y compris celle du fondateur d'Apple Daily, Jimmy Lai;

Or. en

Amendement 615
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 24 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 sexies. s'oppose au contournement continuel de la résolution 2758 des Nations unies par la République populaire de Chine et aux efforts qu'elle déploie dans le but de bloquer la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; réaffirme que Taïwan est un membre précieux de la communauté internationale et un partenaire clé de l'Union, qui démontre son engagement en faveur de la coopération et de l'engagement internationaux; reconnaît l'importance de la participation significative de Taïwan aux organisations et mécanismes multilatéraux, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, et appelle la Commission et les États membres à soutenir cette participation;

Or. en

Amendement 616
David McAllister, Michał Szczerba

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique; ***salue le dialogue stratégique sur la politique étrangère et de sécurité lancé en juin 2025 et encourage la création d'un partenariat entre l'Union et l'Inde en matière de sécurité et de défense, comprenant des exercices navals conjoints réguliers dans l'océan Indien et une coopération opérationnelle entre la marine indienne et les missions navales de l'Union; souligne l'objectif de conclure un accord sur la sécurité de l'information avec l'Inde d'ici 2026; insiste sur l'opportunité stratégique de réduire la dépendance de l'Inde aux importations d'armes russes en soutenant la coopération dans le secteur de la défense et le transfert de technologies avec les partenaires européens; se félicite du corridor économique Inde-Proche et Moyen-Orient-Europe (IMEC) et souligne que ce projet pourrait accélérer les échanges commerciaux entre l'Europe et l'Inde; encourage l'Union et l'Inde à accroître leurs investissements dans le cadre de la stratégie «Global Gateway», en s'appuyant sur le portefeuille actuel de 15 milliards d'euros de l'Équipe Europe, avec des projets prioritaires dans les domaines des énergies renouvelables, des transports durables, des infrastructures numériques et de la sécurité sanitaire; invite à la création d'un forum d'affaires UE-Inde afin de renforcer la coopération avec le secteur privé et de garantir l'adoption des initiatives par le marché;***

soutient la création de pôles d'innovation et de partenariats de start-ups UE-Inde afin de promouvoir la coopération dans les domaines des semi-conducteurs, de l'IA et de l'hydrogène vert, notamment la recherche conjointe dans le cadre d'Horizon Europe; réaffirme l'importance des sommets annuels UE-Inde, des dialogues ministériels réguliers et de l'engagement parlementaire pour assurer la supervision et garantir le respect des engagements communs;

Or. en

Amendement 617
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union ***européenne*** et de l'Inde; ***souligne que l'approfondissement de la coopération avec l'Inde dans les domaines de la sécurité, de la défense et du commerce est dans l'intérêt mutuel, mais exige que l'Inde se positionne clairement face à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; invite l'Inde à prendre des mesures efficaces pour éviter le contournement des sanctions de l'Union, notamment en contrôlant les biens faisant l'objet de sanctions, en renforçant la transparence des importations d'énergie et en suspendant la coopération militaire avec la Russie;*** soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;

Or. de

Amendement 618
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique; ***souligne l'importance stratégique de l'approfondissement des relations entre l'Union et l'Inde comme moyen de promouvoir des valeurs démocratiques communes et un ordre international fondé sur des règles; se félicite en particulier du lancement du dialogue stratégique sur la politique étrangère et de sécurité entre l'Union et l'Inde et de l'examen d'un partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et l'Inde;***

Or. en

Amendement 619
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique; ***souligne l'importance pour l'Union de conclure de nouveaux accords commerciaux avec des économies à croissance rapide telles que l'Inde et les Émirats arabes unis, en vue de diversifier sa dépendance à l'égard des matières premières essentielles et de***

renforcer sa résilience économique;

Or. en

Amendement 620
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique; ***appelle l'Union à renforcer sa coopération avec l'Inde en matière de sûreté maritime tout en s'assurant de ne pas contribuer à la montée des tensions dans la zone indo-pacifique;***

Or. fr

Amendement 621
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; ***reconnaît toutefois l'engagement stratégique continu de l'Inde avec la Russie, y compris sa récente participation à des exercices militaires conjoints avec la Russie et la Biélorussie;*** soutient ***un dialogue ouvert et*** la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;

Or. en

Amendement 622
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique; ***souligne le potentiel de la coopération bilatérale dans la lutte contre le terrorisme international et pour la stabilisation de l'Asie centrale et de l'océan Indien;***

Or. el

Amendement 623
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde; soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique; ***condamne fermement la participation d'un contingent indien aux exercices militaires Zapad-2025 en Biélorussie;***

Or. en

Amendement 624
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. ***constate que les défis géopolitiques ont renforcé les intérêts communs de l'Union et de l'Inde;*** soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique;	25. soutient la tenue d'un sommet UE-Inde afin de lancer un nouveau programme stratégique***, qui devrait tenir compte des défis géopolitiques tels que l'agression russe, de manière à renforcer nos intérêts communs, à améliorer la sécurité et à faire respecter le droit international***;

Or. en

Amendement 625
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que la PESC devrait être axée sur la coopération économique, en particulier avec les pays situés le long de nouveaux axes de transport tels que le corridor médian, l'IMEC et la nouvelle route du développement; souligne, à cet égard, l'importance stratégique du renforcement des relations de l'Union avec ses partenaires clés, notamment les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Inde, les États-Unis, la Chine, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et la Turquie, en tant qu'acteurs essentiels dans la définition de la connectivité et des flux commerciaux mondiaux; souligne que l'Union devrait se positionner comme le carrefour de ces corridors, en veillant à ce que l'Europe devienne la plaque tournante centrale des échanges commerciaux, de l'énergie et du numérique reliant l'Asie, le Proche et le Moyen-Orient, l'Afrique et la sphère transatlantique; souligne l'importance

stratégique particulière de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Grèce et de l'Italie, en tant qu'États de première ligne et portes d'entrée vers ces corridors de transport et d'énergie; souligne la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence stratégique, de promouvoir les investissements et de soutenir les projets d'infrastructures qui favorisent une connectivité durable et des partenariats mutuellement bénéfiques dans ces régions;

Or. en

Amendement 626
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. salue le 10e dialogue politique UE-Pakistan qui s'est tenu à Bruxelles le 17 juillet 2025 et souligne l'importance de mettre pleinement en œuvre le plan d'engagement stratégique, qui constitue le cadre de renforcement de la coopération dans les domaines politique, économique, de sécurité et de développement; invite la Commission et la VP/HR à s'appuyer sur les progrès réalisés dans le cadre du SPG+ et du dialogue global sur la migration et la mobilité; encourage la poursuite de la coopération en matière de migration, de lutte contre le terrorisme et de lutte contre le trafic de stupéfiants;

Or. en

Amendement 627
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. constate que les cinq membres fondateurs des BRICS produisent désormais plus de richesse que les pays du G7; constate que cette évolution est symptomatique du passage d'un ordre unilatéral dominé par les États-Unis à un ordre multipolaire; invite donc l'Union à reconnaître cette nouvelle réalité multipolaire et à s'engager de manière constructive auprès des BRICS afin de diversifier ses relations et d'éviter toute dépendance vis-à-vis d'un seul partenaire;

Or. en

Amendement 628
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que, bien qu'ils figurent parmi les pays les plus exposés aux défis mondiaux et aux pressions géopolitiques, les pays du Pacifique jouent un rôle de premier plan dans la promotion du multilatéralisme et demeurent des partenaires clés dans l'ordre international fondé sur des règles; réitère son soutien à la stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique;

Or. en

Amendement 629
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. exprime son soutien et sa sympathie aux mouvements pro-démocratie en Asie du Sud, en particulier au Bangladesh, au Sri Lanka et au Népal, et souligne que les ambitions démocratiques de la population doivent se traduire par des réformes concrètes et des progrès de la part des dirigeants politiques; rappelle le soutien de longue date de l'Union à la démocratie et à la société civile en Asie du Sud et souligne que l'Union devrait rechercher un partenariat plus étroit avec tous les pays de la région afin de proposer un modèle d'engagement alternatif à celui de la Chine, dont la présence dans la région est en pleine expansion;

Or. en

Amendement 630
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats ***bilatéraux plus solides*** avec des pays africains ***partageant les mêmes valeurs***, sur la base ***du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les*** valeurs ***universelles des droits de l'homme et de la démocratie***; ***déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains***;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats ***résilients et modernes*** avec des pays africains, sur la base ***de l'égalité, du respect et de l'intérêt mutuel; souligne que l'Union et l'Afrique sont confrontées aux mêmes défis mondiaux, du changement climatique à la transition énergétique, en passant par la sécurité économique et les inégalités sociales; souligne que nos réponses respectives à ces défis peuvent être alignées, ancrées dans des priorités et des***

valeurs ***communes***; ***propose, entre autres, d'établir un pacte d'industrialisation Europe-Afrique garantissant que l'Afrique ne soit pas seulement une source de matières premières, mais aussi une plaque tournante pour la transformation, la fabrication et l'innovation, y compris un fonds euro-africain pour les infrastructures, qui favorise les investissements à long terme dans les transports, l'énergie, l'eau et les réseaux numériques sans enfermer les nations africaines dans un endettement insoutenable***;

Or. en

Amendement 631
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains; ***se déclare profondément préoccupé par les déplacements de population et les afflux de réfugiés provoqués par l'instabilité dans la région du Sahel; demande davantage d'intervention, d'assistance et d'aide de la part de l'Europe dans cette région; insiste notamment sur l'amélioration du rôle, de la visibilité et de la capacité d'action des missions et opérations PSDC; salue les activités et le rôle des missions civiles et militaires de l'Union en cours dans la***

région du Sahel, comme EUCAP Sahel Mali, dont la présence contribue grandement à la sûreté et à la sécurité de la région;

Or. en

Amendement 632
David McAllister, Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des ***pays africains*** partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; ***déplore le recul démocratique dans un certain nombre de*** pays ***africains***;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des ***démocraties africaines*** partageant les mêmes valeurs, ***notamment le Ghana, le Kenya, le Sénégal, le Nigeria, le Botswana, le Cap-Vert, l'Afrique du Sud ou la Zambie,*** sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; ***souligne la nécessité de renforcer les relations intercontinentales et exprime ainsi de grandes attentes quant au prochain sommet UE-UA en Angola; réitère la valeur ajoutée que l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACP) peut apporter et salue la coopération accrue avec les*** pays ***de l'OACP grâce au récent accord de Samoa***;

Or. en

Amendement 633
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus»***, tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie***; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus»; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains; ***estime que l'effet limité de l'aide à la démocratisation apportée par l'Union à divers pays africains est lié au fait qu'elle ne tient pas compte du contexte socio-économique et politique local;***

Or. en

Amendement 634
Laura Ballarín Cereza

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains; ***exprime son inquiétude face à l'instabilité croissante dans la région du Sahel et à ses éventuelles répercussions sur les pays voisins;***

Or. en

Amendement 635

Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains***, qui est étroitement lié au rôle négatif et néfaste joué par la Russie et la Chine dans ces États***;

Or. en

Amendement 636
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains ***partageant les mêmes valeurs***, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus»***, tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie***; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains ***ayant des intérêts politiques convergents***, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus»; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;

Or. fr

Amendement 637

Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base ***d'objectifs communs axés sur les résultats,*** du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;

Or. en

Amendement 638
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains partageant les mêmes valeurs, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. *(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 639
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains ***partageant les mêmes valeurs***, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;	26. prie instamment la VP/HR et les États membres de se concentrer sur le développement de partenariats bilatéraux plus solides avec des pays africains, sur la base du principe «donner plus pour recevoir plus», tout en respectant les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie; déplore le recul démocratique dans un certain nombre de pays africains;

Or. en

Amendement 640
David McAllister, Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. regrette le recul démocratique et la multiplication des coups d'État militaires, notamment au Sahel, comme au Niger, au Burkina Faso et au Mali, qui menacent la stabilité régionale; condamne les tentatives croissantes d'acteurs extérieurs visant à nuire à la souveraineté des États et à alimenter les discours anti-européens par le recours à des groupes de mercenaires et à des campagnes de désinformation ciblées; souligne l'urgence de renforcer les contributions positives de l'Union à la paix, à la sécurité et au développement; souligne la nécessité d'utiliser l'initiative «Global Gateway» comme un outil essentiel pour proposer des partenariats positifs dans des domaines tels que les infrastructures, la santé et la transformation numérique,

contribuant ainsi à améliorer la vie des populations locales et à contrer la présence croissante de pouvoirs autoritaires sur le continent;

Or. en

Amendement 641
Wouter Beke, Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. demande une nouvelle stratégie UE-Afrique plus globale, compte tenu de l'importance stratégique du continent; réaffirme que la Chine et la Russie renforcent leurs relations avec plusieurs pays africains au moyen d'investissements controversés; invite instamment la Commission, la VP/HR et les États membres à renforcer leurs relations par une coopération et des investissements mutuellement avantageux afin de lutter contre la montée du discours anti-européen; souligne que l'Union devrait également jouer un rôle plus important en tant que médiateur dans les conflits régionaux et condamne, à cet égard, les crises humanitaires qui sévissent actuellement en République démocratique du Congo, au Soudan et en Éthiopie;

Or. en

Amendement 642
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

26 bis. rappelle que la présence en Afrique d'éléments paramilitaires russes de la milice Wagner déstabilise ces pays et nuit aux intérêts de l'Union européenne dans la région ; constate que ces agissements s'inscrivent dans une logique de déstabilisation des intérêts politiques, diplomatiques, économiques et militaires de pays membres de l'Union européenne, dont la France, dans cette région; rappelle l'engagement des soldats français au Sahel à la demande des pays africains dans la lutte contre le terrorisme islamiste pendant dix ans;

Or. fr

Amendement 643
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne l'importance géostratégique cruciale de la région du Sahel pour l'Union en ce qui concerne la sécurité, la migration et la lutte contre le terrorisme; invite l'Union à accroître sa présence au Sahel et à investir durablement dans la gouvernance, le renforcement des capacités et les partenariats visant à prévenir l'effondrement des États, les débordements migratoires, les trafics illicites et la lutte contre le terrorisme;

Or. en

Amendement 644
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne dans ce sens la contribution positive que pourraient apporter les initiatives des États membres, telles que l'initiative italienne Piano Mattei, une initiative gouvernementale stratégique avec l'Afrique, fondée sur six piliers, qui crée un nouveau modèle de coopération et de croissance, en mettant l'accent sur des interventions stratégiques dans des domaines clés;

Or. en

Amendement 645
Marta Temido

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. encourage le renforcement de partenariats égalitaires avec les pays africains et les pays du Sud au sens large, fondés sur le respect mutuel, les intérêts partagés et les engagements réciproques;

Or. en

Amendement 646
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne ***la nécessité d'approfondir*** le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ***partageant les mêmes valeurs***;	27. souligne ***que les pays de l'Union, d'Amérique latine et des Caraïbes partagent les mêmes idées et les mêmes valeurs, la même langue, la même***

histoire, la même culture et la même religion, ce qui devrait en faire des partenaires naturels dans le contexte géopolitique actuel; constate que le dialogue de l'Union ***dans la région s'est réduit au cours des dernières décennies, ce qui a créé un vide face à l'influence croissante de la Chine et de la Russie; exhorte la Commission et la VP/HR à veiller à ce que le partenariat*** avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ***passe des paroles aux actes en présentant, lors du sommet de Santa Marta en novembre 2025, une feuille de route qui renforce la capacité des deux régions à agir avec une autonomie stratégique dans un ordre mondial contesté***; ***souligne que ce programme renouvelé doit répondre aux aspirations des citoyens en favorisant une croissance inclusive, en comblant les inégalités et en soutenant l'intégration régionale, par exemple en veillant à ce que l'initiative «Global Gateway» génère des avantages tangibles pour les communautés locales grâce à des investissements transparents; rappelle que la crédibilité de l'Union en tant que partenaire dépend de sa capacité à proposer un modèle de coopération qui contraste clairement avec les approches exploiteuses d'autres acteurs mondiaux;***

Or. en

Amendement 647
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***souligne l'importance pour l'Union de se présenter***

comme un partenaire fiable pouvant représenter une alternative à la Chine et à la Russie dans la région; rappelle que l'Union et les pays de la région partagent la même culture, la même histoire, la même langue, la même religion et les mêmes valeurs, ce qui en fait des partenaires traditionnels et attachés aux mêmes principes dans le contexte géopolitique actuel; souligne que l'accord de partenariat UE-Mercosur s'inscrira dans la stratégie de l'Union visant à conclure de nouveaux accords avec des partenaires de même sensibilité et contribuera à contrebalancer l'influence des concurrents de l'Union dans la région; relève que l'accord de partenariat UE-Mercosur sera également bénéfique à la lumière de la stratégie de l'Union visant à diversifier son approvisionnement en matières premières essentielles;

Or. en

Amendement 648
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***souligne que le contexte international actuel exige que le partenariat de l'Union avec la région soit construit sur une logique d'autonomie stratégique partagée, la réduction des dépendances extérieures et la défense de l'ordre multilatéral fondé sur des règles; salue l'adoption des propositions relatives à l'accord de partenariat UE-Mercosur (APEM), à l'accord global modernisé UE-Mexique (AGM) et à l'accord commercial***

intérimaire UE-Chili (ACI), qui constituent des moteurs d'une intégration plus poussée entre les deux régions; souligne l'occasion cruciale que représentent les prochains sommets UE-CELAC pour approfondir nos liens politiques et socio-économiques à cet égard;

Or. en

Amendement 649
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***se félicite de l'accord politique conclu sur l'accord de partenariat UE-Mercosur; demande son approbation urgente par le Parlement européen et les États membres; souligne qu'il ne s'agit pas seulement d'un accord commercial, mais aussi d'une étape géopolitique importante qui renforce la présence mondiale de l'Union et consolide l'ordre multilatéral fondé sur des règles; constate qu'il mettra en place un cadre institutionnel visant à favoriser la coopération dans des domaines tels que les droits de l'homme, le développement durable, l'économie numérique et la lutte contre la criminalité organisée;***

Or. en

Amendement 650
Tonino Picula

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***souligne la nécessité d'approfondir l'engagement de l'Union envers l'Amérique latine et les Caraïbes, d'étendre la coopération avec les pays partageant les mêmes valeurs, de maintenir le dialogue avec tous les pays et de s'abstenir d'accroître l'instabilité politique et la polarisation;***

Or. en

Amendement 651
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***se déclare profondément préoccupé par les régimes autoritaires en place à Cuba, au Venezuela et au Nicaragua; s'inquiète également de la répression continue qu'ils exercent à l'encontre de leurs peuples respectifs; demande la suspension de l'ADPC en raison des violations des droits de l'homme commises à Cuba, qui enfreignent les dispositions de cet accord;***

Or. en

Amendement 652
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***salue, à cet égard, les efforts déployés par le gouvernement argentin pour stabiliser son économie après de nombreuses années de politiques économiques infructueuses, ainsi que les résultats obtenus par le gouvernement salvadorien dans la lutte contre la criminalité endémique;***

Or. en

Amendement 653
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***souligne, à cet égard, la nécessité de conclure des accords de coopération et des accords économiques et de renforcer la collaboration avec ces pays, car il est fondamental pour l'Europe d'approfondir ses liens avec la région;***

Or. en

Amendement 654
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***s'inquiète particulièrement de l'influence croissante de la Chine et de la Russie dans la région; souligne le vaste potentiel de renforcement de la coopération économique, y compris l'accès aux matières premières essentielles;***

Or. en

Amendement 655
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***souligne la condamnation des régimes vénézuélien, cubain et nicaraguayen; exprime sa préoccupation face à la situation humanitaire en Haïti;***

Or. en

Amendement 656
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*

27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partageant les mêmes valeurs; ***condamne l'attitude ouvertement hostile du régime vénézuélien qui détient en otage plusieurs citoyens de l'Union;***

Or. en

Amendement 657
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ***partageant les mêmes valeurs***;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ***ayant des intérêts politiques convergents***;

Or. fr

Amendement 658
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ***partageant les mêmes valeurs***;	27. souligne la nécessité d'approfondir le dialogue de l'Union avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;

Or. en

Amendement 659
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne que le prochain sommet UE-CELAC, qui se tiendra en Colombie en novembre 2025, constitue une occasion de renforcer la collaboration entre les deux régions; estime que ce sommet doit servir à réaffirmer l'engagement commun en faveur du multilatéralisme et de la paix, ainsi qu'à condamner fermement la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et la situation humanitaire tragique à Gaza; invite également les parties à accorder toute l'attention nécessaire à la situation à Cuba, au Venezuela et au Nicaragua en matière de violations des droits de l'homme et d'absence de démocratie; demande une nouvelle fois de renforcer considérablement la coopération birégionale dans la lutte contre la criminalité organisée, en particulier le trafic de stupéfiants;

Or. es

Amendement 660
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. exprime son soutien à la décision du Conseil autorisant la Commission européenne et la haute représentante à entamer des négociations sur l'établissement d'un partenariat stratégique avec le Royaume d'Arabie saoudite; reconnaît que cette initiative représente une occasion unique de promouvoir les intérêts stratégiques de

l'Union, de favoriser la stabilité régionale et de renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie et de la sécurité; appelle à une participation forte et active des deux parties tout au long du processus de négociation afin d'aboutir rapidement et en temps utile à une conclusion;

Or. en

Amendement 661
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. se félicite de la conclusion des négociations sur l'accord de partenariat UE-Mercosur; souligne les avantages géopolitiques que l'adoption et la mise en œuvre de l'accord apporteraient; constate qu'il transformerait les relations interrégionales, puisqu'il s'agit du plus grand accord commercial de l'Union en matière de population (plus de 700 millions de personnes) et d'un accord très important sur le plan économique; souligne que, dans le contexte mondial actuel, il s'agit d'un outil essentiel pour faire progresser les intérêts stratégiques de l'Union;

Or. en

Amendement 662
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. déplore le recul démocratique dans

un certain nombre de pays d'Amérique latine; condamne la vague de régimes autoritaires de gauche qui déferle actuellement sur l'Amérique latine; exhorte la HR/VP et la Commission à dénoncer les violations systématiques des droits de l'homme qui ont lieu dans de nombreux pays d'Amérique latine, tels que Cuba, le Nicaragua et le Venezuela; invite la HR/VP à revoir les accords de coopération conclus avec ces pays;

Or. en

Amendement 663
Marc Botenga, Rima Hassan, Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. condamne, dans les termes les plus énergiques, les violations systématiques des droits de l'homme du peuple cubain causées par l'embargo économique et les sanctions extraterritoriales injustifiables imposés par les États-Unis, y compris l'inscription arbitraire de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme;

Or. en

Amendement 664
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. condamne les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le

régime cubain et demande la suspension de l'accord de dialogue politique et de coopération (ADPC) de l'Union avec Cuba;

Or. en

Amendement 665
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. souligne l'importance du rôle diplomatique que joue l'Arabie saoudite, notamment en soutenant la désescalade au Yémen, en renforçant la sécurité maritime en mer Rouge, en accueillant des pourparlers sur l'Ukraine et en facilitant le dialogue sur le Soudan, contribuant ainsi de manière constructive à la stabilité régionale et internationale; invite à un engagement plus profond de l'Union auprès de l'Arabie saoudite afin de favoriser la coopération dans la résolution diplomatique des conflits et de promouvoir une paix et une sécurité durables dans l'ensemble de la région;

Or. en

Amendement 666
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. souligne que, dans un contexte de concurrence stratégique, l'Union a une occasion historique d'approfondir son alliance avec l'Amérique latine; demande

instamment que le partenariat continue d'être renforcé afin de faire face aux changements géopolitiques; déplore les reculs démocratiques dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes et condamne les violations des droits de l'homme et les restrictions des libertés fondamentales, notamment par les régimes du Nicaragua, de Cuba et du Venezuela;

Or. en

Amendement 667
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. regrette que la déclaration finale de la 16e session plénière de l'Assemblée EuroLat à Lima n'ait pas inclus une condamnation claire des régimes autoritaires du Venezuela, de Cuba et du Nicaragua, ainsi qu'un appel fort à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques détenus par les régimes de Maduro, Díaz-Canel et Ortega-Murillo;

Or. en

Amendement 668
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. se félicite de la signature de l'accord-cadre avancé UE-Chili et demande qu'il soit rapidement et

pleinement ratifié; salue la conclusion des négociations de l'accord de partenariat UE-Mercosur et l'accord global UE-Mexique et demande qu'ils soient rapidement signés et ratifiés;

Or. es

Amendement 669
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. salue les efforts du Royaume d'Arabie saoudite, sous l'égide du roi Salman bin Abdulaziz et du prince héritier et premier ministre Mohammed bin Salman Al Saud, consistant à promouvoir la tolérance et à s'éloigner des politiques religieuses restrictives; constate le lien direct entre la tolérance et la croissance économique durable, soulignant que l'ouverture et l'inclusion favorisent des conditions propices à l'innovation, à l'investissement et au progrès social; estime que les réformes en cours en Arabie saoudite représentent un exemple à suivre pour l'ensemble de la région, démontrant comment la tolérance peut constituer à la fois un fondement de la stabilité et un moteur de la prospérité; invite à un renforcement de la coopération entre l'Union et l'Arabie saoudite et à l'échange de bonnes pratiques en matière de promotion de la tolérance et de la modération, qui constituent des outils essentiels pour lutter contre le radicalisme et l'extrémisme violent;

Or. en

Amendement 670
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. souligne l'importance de l'engagement stratégique et de la coopération entre l'Union et l'ALC, y compris les initiatives conjointes en matière d'application de la loi et le partage de renseignements, dans la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogue; se félicite des contributions concrètes des États membres en ce sens, telles que l'initiative italienne «Falcone-Borsellino», qui vise à aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à lutter contre la criminalité transnationale organisée, en leur apportant un soutien et une assistance techniques, une formation et des bonnes pratiques dans les domaines de la justice et de la sécurité;

Or. en

Amendement 671
Francisco José Millán Mon, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. souligne que l'accord de partenariat UE-Mercosur est l'accord le plus important négocié par l'Union dans son histoire en termes de taille, d'incidence économique et d'importance géopolitique; attire l'attention sur le fait que cet accord renforcera nos liens politiques et améliorera également la coopération birégionale afin de relever ensemble les défis communs, tout en contrant l'influence croissante d'autres

acteurs dans la région;

Or. es

Amendement 672
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quinquies. déplore que Nicolás Maduro ait assumé, le 10 janvier 2025, un nouveau mandat sans pouvoir prouver clairement le soutien apporté à son élection, dans un contexte marqué par l'absence de transparence ni le moindre respect des droits civils et politiques de la population; demande à l'Union et à ses États membres, ainsi qu'à la communauté internationale, de continuer à œuvrer en faveur d'une transition pacifique et démocratique au Venezuela afin que la préférence exprimée par le peuple vénézuélien pour le président élu González Urrutia et leurs aspirations légitimes à la liberté et à la démocratie puissent enfin se concrétiser;

Or. en

Amendement 673
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 27 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 sexies. souligne qu'à la suite d'une sévérité judiciaire sans précédent, l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro a été condamné à 27 ans et 3 mois de prison pour le prétendu coup

d'État de janvier 2023, qui n'a jamais eu lieu; souligne qu'il s'agit là d'une tentative de la gauche politique et judiciaire d'éliminer le chef de l'opposition au gouvernement social-communiste du président Lula, alors que Bolsonaro est régulièrement en tête des sondages et considéré comme le favori pour les prochaines élections présidentielles;

Or. en

Amendement 674
David McAllister, Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée; ***exprime sa préoccupation croissante face à la militarisation de l'Arctique par la Russie et la Chine et souligne que l'Union doit trouver une réponse appropriée à cette situation, qui doit être bien coordonnée avec nos partenaires arctiques en Norvège, aux États-Unis et au Canada; souligne que malgré cette militarisation menée par la Russie, l'Arctique doit rester une zone de paix et de coopération constructive; souligne qu'un dialogue régional renforcé avec les partenaires partageant les mêmes idées dans l'Arctique est nécessaire et invite les dirigeants de l'Union à réunir les dirigeants des partenaires arctiques partageant les mêmes idées afin d'établir une stratégie commune, substantielle et viable à long terme pour l'Arctique;***

Or. en

Amendement 675
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et ***constate avec inquiétude que cette région devient de plus en plus disputée en raison de la concurrence pour l'exploitation de ressources essentielles, de la militarisation et des nouvelles routes maritimes, et*** réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée; ***reconnaît la militarisation croissante de l'Arctique, en particulier en raison de la restructuration militaire approfondie menée par la Russie; encourage les États membres et les alliés de l'OTAN en vue de renforcer les capacités de dissuasion; salue toute initiative potentielle du gouvernement du Groenland visant à renforcer ses liens politiques, institutionnels et économiques avec l'Union;***

Or. en

Amendement 676
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée; ***invite l'Union et ses États membres à renforcer leur présence dans***

l'Arctique, en consacrant des fonds spécifiques à la recherche scientifique, à des infrastructures durables et résilientes, à la surveillance par satellite et à la mise en place d'une capacité commune d'intervention d'urgence dans le Nord; encourage, dans cette optique, le renforcement de la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier les États-Unis, le Canada, l'Islande et la Norvège;

Or. en

Amendement 677
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée; ***souligne que l'Arctique attire l'attention des puissances mondiales en raison de ses vastes ressources naturelles et de sa situation géostratégique; s'inquiète de la coopération croissante entre la Russie et la Chine dans cette région; se félicite de l'exercice Arctic Light 2025 de l'OTAN, auquel participent plus de 550 militaires du Danemark et des alliés de l'OTAN que sont la France, l'Allemagne, la Suède et la Norvège;***

Or. en

Amendement 678
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique ***compte tenu du renforcement militaire de la Russie et de son partenariat de plus en plus étroit avec la Chine dans la région*** et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée ***mettant l'accent sur les aspects liés à la sécurité***; ***demande que la politique arctique de l'Union soit élaborée avec une forte implication et sous la direction des États arctiques de l'Union;***

Or. en

Amendement 679
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée; ***se déclare profondément préoccupé par la présence militaire croissante de la Russie dans l'Arctique ainsi que par ses restrictions illégales à la liberté de navigation dans la route maritime du Nord; est préoccupé par l'intérêt accru de la Chine pour la région arctique;***

Or. en

Amendement 680
Željana Zovko

Proposition de résolution

Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée ***qui tienne compte de la coopération accrue entre la Chine et la Russie dans l'Arctique***; ***souligne que l'engagement de l'Union dans l'Arctique doit également aider les peuples autochtones à préserver leur langue et leur culture;***

Or. en

Amendement 681
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée ***qui garantisse la protection de ses écosystèmes face à la crise climatique et respecte les droits et le bien-être des habitants de l'Arctique***;

Or. en

Amendement 682
Łukasz Kohut

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée;	28. souligne l'importance géostratégique accrue de l'Arctique et réaffirme la nécessité d'une politique de l'Union pour l'Arctique cohérente et actualisée***, élaborée en collaboration avec la Norvège et l'Islande***; ***encourage à renforcer la coopération au sein de l'Arctique européen et avec celui-ci;***

Or. en

Amendement 683
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. renouvelle son soutien à la communauté politique européenne en tant qu'instance de discussion, de dialogue et de coopération avec des partenaires européens sur la politique étrangère et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en matière de sécurité, dans l'objectif de renforcer la sécurité et la stabilité en Europe et de poursuivre une coopération en matière politique et de sécurité fondée sur des intérêts partagés; demande que le Parlement contribue étroitement à préciser le champ d'action et les futurs travaux de cette communauté; souligne qu'il est nécessaire, pour la réussite et la viabilité de ce format, de parvenir à un certain degré d'harmonisation des valeurs et des principes démocratiques; rappelle que la communauté politique européenne ne peut, en aucun cas, servir de prétexte pour retarder l'adhésion à l'Union des pays candidats;

Or. en

Amendement 684
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. constate avec inquiétude que les violations répétées par la Russie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États voisins, ainsi que son obstruction à la navigation dans les mers d'Azov, Noire et Baltique, soulèvent de sérieux doutes quant aux perspectives d'une coexistence pacifique durable dans l'Arctique; souligne que la Russie renforce considérablement ses infrastructures dans l'Arctique, notamment par la construction du brise-glace nucléaire universel Chukotka (projet 22220), cinquième navire de sa catégorie, ainsi que d'autres brise-glaces tels que le Leningrad et le Stalingrad, qui comptent parmi les plus puissants au monde, capables d'escorter des navires de grand tonnage, d'opérer dans des eaux peu profondes et polaires, de mener des opérations de sauvetage et de faire progresser les ambitions stratégiques de la Russie dans la région; constate en outre qu'en mars 2024, la Fédération de Russie a adopté un décret élargissant la zone arctique de la Fédération de Russie (AZRF) afin d'y inclure les districts municipaux de Berezovsky et Beloyarsky de l'okroug autonome de Khanty-Mansi-Yugra, dans le cadre d'une stratégie visant à consolider le contrôle fédéral sur les ressources naturelles, à renforcer les revendications territoriales et à attirer les investissements grâce à des incitations économiques spéciales;

Or. en

Amendement 685
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. invite à un renforcement de l'interopérabilité entre l'Union, dans le cadre de la PESC, et les États-Unis en matière de sécurité dans l'Arctique, de surveillance maritime, d'opérations de recherche et de sauvetage et de protection des infrastructures critiques; encourage une coordination plus étroite en matière de développement économique durable, de droits des populations autochtones et de résilience face aux défis géopolitiques posés par les pays tiers;

Or. en

Amendement 686
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 quater. demande une réorientation de la politique de la dimension septentrionale afin de renforcer la coopération exclusivement entre l'Union, l'Islande et la Norvège, tout en étudiant la possibilité de s'engager auprès d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs dans les régions plus larges de l'Arctique et de l'Atlantique Nord;

Or. en

Amendement 687
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 quinquies. demande l'intégration des projections relatives au changement climatique dans l'Arctique dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et dans la planification de la protection civile, en reconnaissant que cette région est un point chaud du climat mondial ayant des effets en cascade sur le niveau des mers, les conditions météorologiques, les migrations et la concurrence pour les ressources; demande instamment la création d'un groupe de travail de l'Union chargé de l'évaluation des risques pour la sécurité dans l'Arctique;

Or. en

Amendement 688
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 sexies. souligne la nécessité de renforcer le mandat de l'envoyé spécial pour les questions arctiques en lui accordant des pouvoirs plus clairs, des ressources adéquates et des responsabilités pour surveiller l'évolution de la situation en matière de sécurité et d'environnement, représenter l'Union dans les forums arctiques, coordonner la politique arctique, dialoguer avec les communautés autochtones et rendre compte au Conseil et au Parlement européen;

Or. en

Amendement 689
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 septies. souligne la nécessité d'intégrer pleinement dans la PESC les recommandations de la déclaration de Kiruna dans sa politique arctique, notamment en: soutenant un financement accru pour les énergies renouvelables et la gestion durable des déchets dans les communautés arctiques; renforçant les mécanismes permettant une participation significative des peuples autochtones à la gouvernance et à la prise de décision dans l'Arctique; améliorant la sécurité civile et les capacités d'intervention d'urgence dans les régions arctiques, notamment les opérations de recherche et de sauvetage, les infrastructures d'intervention en cas de catastrophe et l'intégration des connaissances traditionnelles dans les plans de préparation; promouvant les partenariats interdisciplinaires en matière de recherche et d'éducation, notamment en soutenant les jeunes de l'Arctique et les institutions locales et autochtones, afin de renforcer les capacités nécessaires pour relever les défis environnementaux, économiques et sociaux;

Or. en

Amendement 690
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

28 octies. demande un renforcement des partenariats avec le Groenland et d'autres parties prenantes de l'Arctique dans les domaines des matières premières critiques et de la pêche, qui appliquent les meilleures garanties environnementales et le principe du consentement libre, préalable et éclairé en ce qui concerne les droits des populations autochtones; souligne que l'ouverture du premier bureau de l'Union dans l'Arctique marque une nouvelle étape dans la coopération avec le Groenland qui, bien qu'il ne soit pas un État membre, bénéficie depuis longtemps du soutien financier de l'Union, notamment dans le secteur de l'éducation; reconnaît que, même si le Groenland n'a pas l'obligation contraignante de s'aligner sur toutes les décisions de la PESC, il s'est aligné sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 691
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 28 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 nonies. souligne que l'un des principaux objectifs de la PESC pour la région arctique devrait être de rechercher activement le statut d'observateur à part entière ou, si possible, de participant pour l'Union dans tous les organes de gouvernance arctiques pertinents au sein desquels elle n'est pas encore représentée, notamment en cherchant à jouer un rôle accru au sein des groupes de travail du Conseil de l'Arctique, afin de renforcer la capacité de l'Union à contribuer au développement durable, à la protection de

l'environnement et à la sécurité dans le Grand Nord;

Or. en

Amendement 692
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. invite la Commission et le SEAE à intensifier leur dialogue structuré avec les organisations régionales – y compris l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Union africaine, la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes et le Conseil de coopération du Golfe – afin de développer des architectures de sécurité régionales inclusives et de coordonner les réponses politiques multilatérales***;***	29. invite la Commission et le SEAE à intensifier leur dialogue structuré avec les organisations régionales – y compris l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Union africaine, la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes et le Conseil de coopération du Golfe – afin de développer des architectures de sécurité régionales inclusives et de coordonner les réponses politiques multilatérales***, telles que:***

Or. en

Amendement 693
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 29 – tiret 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– des partenariats transversaux en matière de sécurité sanitaire;

Or. en

Amendement 694
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 29 – tiret 3 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– une diversification conjointe et des chaînes de valeur résilientes avec des partenaires de confiance;

Or. en

Amendement 695
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 29 – tiret 5 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– une coopération renforcée en matière de gestion des migrations, dans le respect de la dignité humaine et la protection du droit d'asile;

Or. en

Amendement 696
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. réitère sa préoccupation face à la situation difficile et grave que connaît le Sahel; rappelle qu'elle a des répercussions directes sur la sécurité et la prospérité de l'Europe, ainsi que sur la gestion des flux migratoires en provenance du continent africain; encourage le SEAE à finaliser dès que possible la stratégie révisée à l'égard du Sahel afin d'améliorer la situation dans la région et de renforcer la présence de

l'Union européenne dans celle-ci;

Or. es

Amendement 697
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. déplore que, trente ans après le lancement du processus de Barcelone, la création d'un espace commun de prospérité, de stabilité et de liberté avec les pays méditerranéens du voisinage méridional ne soit toujours pas achevée; souligne l'importance de conclure des protocoles d'accord avec les pays du voisinage méridional dans l'intérêt mutuel et de renforcer la stabilité, la prospérité et la défense des droits de l'homme; souligne le rôle important des pays du voisinage méridional afin que les flux migratoires, dont ils sont le pays d'origine ou de transit, soient gérés selon les principes de solidarité, d'équilibre et de responsabilité partagée entre les pays; rappelle la nécessité pour les pays du voisinage méridional de réadmettre leurs ressortissants et de redoubler d'efforts pour contrôler leurs propres frontières; souligne le rôle que l'Union pour la Méditerranée peut jouer en tant qu'enceinte pour renforcer les programmes de coopération entre les pays européens et les pays de la rive sud de la Méditerranée; attend avec impatience que la Commission européenne présente rapidement le nouveau pacte pour la Méditerranée;

Or. es

Amendement 698
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 29 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 quater. demande à la Commission européenne de nommer dès que possible un envoyé spécial de l'Union pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction en dehors de l'Union, poste vacant depuis décembre 2024; exprime sa préoccupation face aux attaques contre les communautés chrétiennes au Nigeria et dans d'autres pays du monde;

Or. es